

Annexe 1

Tableaux des données sur les prestations de revenu

- 1.1 Taux de chômage selon la région économique de l'assurance-emploi
- 1.2 Total des prestations de revenu
- 1.3 Total des prestations de revenu par secteur d'activité
- 1.4 Prestations régulières
- 1.5 Répartition des demandes de prestations régulières selon la durée de l'emploi assurable
- 1.6 Prestations de pêcheur
- 1.7 Prestataires fréquents
- 1.8 Prestations spéciales
- 1.9 Prestations de maternité
- 1.10 Prestations parentales (parents biologiques)
- 1.11 Prestations parentales (parents adoptifs)
- 1.12 Prestations de maladie
- 1.13 Supplément familial
- 1.14 Prestataires ayant un emploi
- 1.15 Remboursement des prestations

Taux de chômage selon la région économique de l'assurance-emploi (%)

	Jun 2000	Sept. 2000	Déc. 2000	Mars 2001	Jun 2001	Sept. 2001	Déc. 2001	Mars 2002
Terre-Neuve-et-Labrador								
St. John's	9,2	9,3	8,9	8,3	8,7	9,7	9,2	8,7
Terre-Neuve/Labrador	20,1	20,3	22,3	21,2	21,1	19,2	20,1	22,2
Île-du-Prince-Édouard								
Île-du-Prince-Édouard	11,3	12,3	12,9	11,4	12,0	11,8	12,1	13,3
Nouvelle-Écosse								
Nouvelle-Écosse - Est	15,4	18,7	16,5	16,4	18,6	16,3	15,7	14,9
Nouvelle-Écosse - Ouest	8,9	9,8	10,0	9,6	10,5	10,6	9,8	11,0
Halifax	5,5	6,2	6,0	7,3	6,6	6,9	7,3	7,7
Nouveau-Brunswick								
Fredericton-Moncton-Saint John	7,5	8,1	7,6	8,6	8,7	9,0	8,0	7,9
Madawaska-Charlotte	10,2	13,9	14,2	15,5	14,9	13,5	14,2	14,4
Restigouche-Albert	16,1	15,5	15,6	17,3	16,8	16,9	17,2	17,3
Québec								
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	20,1	19,0	20,9	21,6	20,3	19,0	19,4	19,8
Québec	8,3	8,7	6,8	7,1	8,6	8,2	7,4	7,4
Trois-Rivières	10,7	11,3	10,0	9,5	7,9	9,5	11,0	11,6
Québec - Centre-Sud	5,3	5,0	6,8	5,3	5,5	5,7	6,2	5,5
Sherbrooke	8,7	7,5	7,7	8,7	7,2	6,6	8,6	8,5
Montérégie	7,5	6,8	6,4	7,3	7,9	7,3	7,5	8,4
Montréal	7,7	7,8	7,9	8,0	8,2	7,6	8,8	8,9
Québec - Centre	11,2	10,2	9,8	10,2	10,4	9,3	9,8	11,0
Québec - Nord-Ouest	17,7	16,7	15,7	16,7	17,8	17,8	17,7	16,7
Bas-Saint-Laurent--Côte-Nord	11,2	16,8	18,2	18,9	18,5	15,1	15,1	15,6
Hull	4,9	6,8	5,7	6,8	7,8	7,7	6,3	7,7
Chicoutimi-Jonquière	9,7	8,8	10,1	10,5	10,8	11,2	11,6	12,2
Ontario								
Ottawa	5,3	5,8	4,9	4,4	5,2	7,7	7,0	7,3
Ontario - Est	7,5	7,2	5,9	7,7	6,0	6,6	8,0	8,0
Kingston	7,4	5,9	5,2	6,6	7,4	6,4	4,9	6,5
Ontario - Centre	5,7	6,1	5,1	4,8	4,9	7,0	6,8	7,0
Oshawa	5,7	5,8	5,6	5,4	5,2	5,5	6,1	8,3
Toronto	5,3	5,4	5,7	5,8	6,0	6,4	6,8	6,9
Hamilton	4,7	4,5	5,9	5,9	6,5	6,1	6,2	6,5
St. Catharines	5,6	5,5	6,6	7,6	6,5	5,5	5,7	7,2
London	6,3	6,1	6,0	6,1	6,3	6,5	6,6	6,9
Niagara	7,6	7,5	7,8	7,1	5,0	5,5	8,4	8,1
Windsor	5,3	4,6	5,5	6,7	6,4	7,1	6,3	8,8
Kitchener	4,8	5,8	6,3	5,9	5,7	6,3	6,7	6,5
Huron	6,3	7,9	8,6	10,0	9,0	7,0	7,0	9,0
Ontario - Centre-Sud	3,5	3,9	4,6	4,0	3,8	4,7	5,0	5,7
Sudbury	7,2	8,4	8,6	7,7	8,3	9,5	9,2	10,9
Thunder Bay	5,7	7,7	7,2	7,8	8,2	8,7	8,8	8,2
Ontario - Nord	11,1	12,6	13,8	12,7	11,3	12,6	11,2	11,6

Taux de chômage selon la région économique de l'assurance-emploi (%)

	Juin 2000	Sept. 2000	Déc. 2000	Mars 2001	Juin 2001	Sept. 2001	Déc. 2001	Mars 2002
Manitoba								
Winnipeg	5,4	5,2	5,0	5,0	5,2	5,4	5,0	5,8
Manitoba - Sud	4,6	5,0	5,4	5,0	6,0	6,1	5,2	5,3
Manitoba - Nord	21,9	22,8	22,3	22,6	22,7	22,6	24,1	25,6
Saskatchewan								
Regina	4,9	5,2	4,8	5,3	5,8	5,2	5,4	5,6
Saskatoon	5,9	6,0	5,4	5,9	6,4	5,4	6,9	5,6
Saskatchewan - Sud	5,9	6,4	6,7	6,2	6,7	7,0	6,7	6,7
Saskatchewan - Nord	12,6	13,6	13,6	14,3	14,2	14,3	14,6	15,3
Alberta								
Calgary	5,1	4,5	4,1	4,8	4,3	4,7	4,6	5,0
Edmonton	5,3	6,2	5,8	5,3	5,5	4,1	5,5	5,1
Alberta - Nord	9,6	10,8	9,9	8,7	9,7	9,7	8,9	9,5
Alberta - Sud	6,3	6,8	6,4	6,2	6,0	5,9	5,9	6,7
Colombie-Britannique								
C.-B. - Intérieur-Sud	10,8	10,7	10,1	9,5	9,7	10,9	10,2	9,9
Abbotsford	7,0	9,4	7,9	7,0	5,8	6,1	7,7	7,3
Vancouver	5,6	6,1	6,0	6,0	5,7	6,5	8,2	8,3
Victoria	6,8	8,2	7,3	6,2	6,8	6,7	6,6	8,1
C.-B. - Côte-Sud	8,7	11,0	10,2	10,1	11,4	12,1	13,2	12,0
C.-B. - Nord	11,6	13,6	13,1	12,1	12,5	12,3	13,2	15,5
Territoires¹								
Yukon	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Territoires du Nord-Ouest	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Nunavut	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
CANADA	7,2	7,4	7,4	7,4	7,5	7,7	7,8	8,4

Source : Enquête sur la population active

Les régions ombragées sont celles qui ont participé au projet d'ajustement relatif aux petites semaines de travail.

1. Les taux de chômage du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont fixés à 25 % pour les besoins de l'assurance-emploi, car l'Enquête sur la population active ne comprend pas les territoires.

Total des prestations de revenu

	Nouvelles demandes ¹					Prestations hebdomadaires moyennes					Montants versés ²					
	2001-2002 (milliers)	Écart en pourcentage				2001-2002 (\$)	Écart en pourcentage				2001-2002 (millions \$)	Écart en pourcentage				
		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998	
Province/Territoire																
Terre-Neuve-et-Labrador	90	4,4	1,8	-2,9	-5,9	294	2,6	5,8	2,5	-3,0	672,8	10,7	2,4	0,4	-6,3	
Île-du-Prince-Édouard	26	7,4	4,4	-4,1	-2,6	281	3,2	5,6	2,1	-3,5	158,5	6,7	4,1	-4,5	-6,6	
Nouvelle-Écosse	89	2,1	2,9	-1,1	-11,8	285	3,3	3,5	1,9	-1,2	542,7	10,2	4,0	-3,3	-16,7	
Nouveau-Brunswick	95	2,1	0,3	-2,4	-8,6	283	2,2	5,7	2,6	-3,3	627,5	15,4	2,0	-5,9	-15,1	
Québec	602	8,0	2,1	-2,2	-11,1	294	2,7	4,3	0,8	0,5	3 459,8	19,6	-0,4	-6,1	-16,3	
Ontario	555	16,5	7,8	-9,1	-19,3	317	1,6	4,0	1,4	0,4	3 289,9	39,3	1,7	-10,5	-15,9	
Manitoba	59	8,9	0,2	-6,2	-15,2	284	1,4	2,2	3,0	1,1	319,3	20,9	-1,7	-1,4	-16,8	
Saskatchewan	44	3,8	-1,7	-9,5	-17,7	294	1,7	3,1	-0,4	3,2	253,1	10,0	1,5	-5,8	-19,4	
Alberta	133	11,2	-6,5	-14,0	-21,4	318	3,9	3,9	-2,3	1,7	758,6	21,3	-12,2	-5,3	-32,1	
Colombie-Britannique	230	11,5	-0,5	-12,1	10,0	316	3,2	3,2	-0,4	0,0	1 406,7	28,4	-7,1	-13,2	-11,5	
Nunavut	1	12,9	-5,7	S.O.	S.O.	329	-2,8	1,2	S.O.	S.O.	10,0	23,2	-11,3	S.O.	S.O.	
Territoires du Nord-Ouest	2	2,3	-11,5	-4,2	-14,6	368	8,0	0,6	-1,0	2,2	18,1	3,7	-8,7	-2,5	-13,7	
Yukon	2	-6,0	-8,4	-1,4	3,3	346	1,2	-0,5	2,4	3,8	19,2	-5,0	-6,1	-12,6	0,8	
Sexe																
Hommes	1 056	10,3	4,6	-9,8	-13,9	334	2,3	3,9	0,3	-0,8	6 440,7	19,0	-0,9	-10,5	-17,8	
Femmes	874	9,7	-0,1	-2,6	-13,9	267	3,1	3,8	2,3	1,3	5 095,5	30,7	-1,2	-2,9	-13,6	
Âge																
Moins de 25 ans	253	7,8	2,5	-6,8	-20,9	251	3,8	5,1	1,5	2,0	1 237,2	26,4	-0,4	-6,4	-22,8	
25 à 44 ans	1 105	9,6	0,4	-8,0	-15,2	313	2,7	3,8	0,8	-0,5	7 099,0	26,7	-2,8	-7,8	-17,5	
45 à 54 ans	382	11,4	6,8	-4,1	-6,3	311	2,1	4,6	-0,2	-1,1	2 105,7	18,0	2,6	-6,7	-9,3	
55 ans et plus	191	12,9	5,7	-2,3	-8,1	300	1,5	4,3	-0,3	-0,6	1 094,3	16,2	2,5	-7,4	-11,6	
Recours à l'a.-e.³																
Nouveaux prestataires	815	19,5	7,3	-3,2	-10,0	294	4,1	3,4	0,7	1,8	4 963,4	39,4	0,0	-3,0	-11,0	
Prestataires occasionnels	574	7,6	3,3	-7,2	-20,2	296	2,7	4,8	1,0	0,9	3 255,6	21,6	-0,4	-7,3	-21,4	
Prestataires fréquents	541	0,5	-4,0	-9,7	-11,7	326	1,8	5,1	0,5	-2,6	3 317,3	8,0	-2,6	-12,1	-16,3	
TOTAL NATIONAL	1 930	10,0	2,4	-6,6	-13,9	304	2,6	4,1	0,6	0,0	11 536,2	23,9	-1,0	-7,4	-16,1	

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations d'assurance-emploi.

2. Les montants versés représentent les sommes allouées au titre des prestations régulières, de pêcheur, spéciales (de maladie, de maternité, parentales ou d'adoption), d'emploi (art. 25 de la *Loi sur l'assurance-emploi*) et de travail partagé. Les montants versés en vertu de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* ne sont pas compris.

3. Les nouveaux prestataires sont les personnes qui n'ont pas présenté de demande dans les cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires occasionnels sont les personnes qui comptent moins de trois demandes actives dans les cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires fréquents sont les personnes qui comptent trois demandes actives ou plus dans les cinq années précédant leur demande actuelle.

Total des prestations de revenu par secteur d'activité

	2001-2002 (millions \$)	Écart en pourcentage			
		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998
Primaire					
Agriculture	221	7,7	-0,5	-8,7	-17,2
Pêche et piégeage	130	15,0	5,4	-7,1	-12,9
Pêche (travail indépendant) ¹	250	-0,5	7,1	-1,3	1,2
Exploitation forestière et foresterie	291	11,2	-3,6	-17,1	-5,9
Exploitation minière	185	17,1	-15,8	-25,7	-10,3
Fabrication	2 208	35,9	2,8	-5,9	-18,8
Construction	1 525	11,6	-1,0	-12,8	-21,4
Transport, entreposage et communications					
Transport et entreposage	440	25,9	-7,2	-9,3	-8,3
Communications	193	37,2	-18,6	-6,0	-2,9
Commerce					
Commerce de gros ²	619	25,4	5,3	-28,6	8,2
Commerce de détail	729	13,0	-5,0	-5,2	-22,0
Finances, assurances et immobilier					
Finances et assurances	309	33,3	-6,0	4,6	2,5
Immobilier	130	17,6	-1,8	-11,9	-18,7
Services communautaires, commerciaux et personnels					
Services commerciaux	967	50,4	1,9	-5,5	-11,0
Éducation	575	25,0	-6,3	2,1	-13,6
Santé et services sociaux	633	31,1	-5,8	-7,4	-14,5
Hébergement et restauration	487	13,0	-1,9	-7,0	-10,6
Autres services	703	18,5	-1,3	-11,8	-15,2
Administration publique					
Services gouvernementaux ²	717	19,2	3,6	44,4	-46,7
Non classés	224	54,7	14,4	-5,8	-4,0
TOUS LES SECTEURS	11 536	23,9	-1,0	-7,4	-16,1

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

1. Comprend les prestations de pêcheur versées aux travailleurs indépendants et les autres types de prestations versées à ces prestataires, dont les prestations spéciales et les prestations d'emploi (partie II).
2. Des changements apportés en 1999-2000 à l'attribution des codes de classification de ces secteurs modifient les résultats rapportés.

Prestations régulières

	Nouvelles demandes ¹					Prestations hebdomadaires moyennes					Montants versés ²				
	2001-2002 (milliers)	Écart en pourcentage				2001-2002 (\$)	Écart en pourcentage				2001-2002 (millions \$)	Écart en pourcentage			
		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998
Province/Territoire															
Terre-Neuve-et-Labrador	72	3,5	0,4	-3,9	-10,0	283	3,6	6,4	0,4	-2,7	503,3	12,0	-1,0	0,0	-10,0
Île-du-Prince-Édouard	20	1,8	3,0	-6,4	-1,8	265	1,9	6,1	1,4	-2,2	113,2	3,1	3,2	-8,3	-7,0
Nouvelle-Écosse	72	0,4	2,6	-1,6	-14,1	282	3,3	4,3	2,4	-0,3	413,2	7,0	5,5	-4,0	-19,0
Nouveau-Brunswick	80	1,0	-0,8	-4,2	-11,1	281	1,7	6,4	2,6	-3,1	508,0	12,8	1,8	-7,6	-17,0
Québec	496	5,4	0,2	-3,2	-14,0	295	2,7	4,7	0,8	0,8	2 636,3	14,4	-2,7	-6,6	-17,0
Ontario	397	14,9	8,4	-13,0	-23,7	320	1,2	5,0	1,4	1,1	2 039,6	30,8	2,4	-15,4	-19,0
Manitoba	42	5,2	-2,3	-7,8	-20,0	288	1,3	2,5	2,1	1,8	195,2	10,4	-4,1	-4,1	-22,0
Saskatchewan	33	1,9	-3,2	-10,9	-22,6	301	1,7	3,6	-1,1	5,2	169,1	-0,5	-0,1	-6,1	-24,0
Alberta	91	9,7	-12,2	-18,6	-29,8	329	4,5	4,5	-2,8	3,1	436,1	6,0	-18,1	-8,2	-41,0
Colombie-Britannique	173	11,0	-3,1	-13,7	-13,0	319	3,2	4,0	-0,4	0,4	959,3	22,6	-10,2	-14,9	-13,0
Nunavut	1	4,4	-2,2	S.O.	S.O.	337	1,0	1,0	S.O.	S.O.	7,1	15,8	-11,3	S.O.	S.O.
Territoires du Nord-Ouest	2	-3,1	-17,3	-2,4	-23,2	374	10,3	1,5	-1,6	3,1	12,4	-0,1	-15,0	-0,9	-19,2
Yukon	2	-5,1	-6,1	-8,3	2,2	350	2,0	0,2	1,4	4,7	15,5	-4,6	-8,5	-18,3	0,7
Sexe															
Hommes	902	8,6	3,1	-11,0	-16,2	333	2,2	4,2	0,1	-0,7	5 486,6	19,0	-2,0	-11,2	-19,0
Femmes	578	6,9	-2,5	-4,7	-19,5	260	3,3	4,9	2,2	2,0	2 521,4	13,4	-4,2	-5,4	-18,0
Âge															
Moins de 25 ans	188	6,4	0,0	-9,4	-27,2	258	4,3	5,6	1,1	3,1	811,3	20,2	-2,6	-9,1	-28,0
25 à 44 ans	809	6,6	-1,4	-10,5	-19,3	313	2,7	4,6	0,5	-0,1	4 453,7	16,3	-5,1	-10,2	-21,0
45 à 54 ans	324	10,5	5,3	-5,0	-8,0	312	2,1	4,8	-0,3	-1,1	1 801,6	18,8	1,1	-7,8	-10,0
55 ans et plus	159	11,3	4,7	-2,7	-9,6	301	1,5	4,6	-0,4	-0,2	941,5	15,7	1,8	-8,5	-12,0
Recours à l'a.-e.³															
Nouveaux prestataires	505	17,6	6,1	-6,5	-16,9	291	4,5	4,5	0,5	3,6	2 677,1	29,0	-2,9	-5,6	-15,0
Prestataires occasionnels	475	7,6	2,6	-8,4	-23,7	298	3,0	5,4	0,6	1,1	2 438,1	18,2	-1,6	-8,3	-24,0
Prestataires fréquents	500	-0,1	-4,8	-10,1	-12,7	324	1,8	5,2	0,3	-2,4	2 892,8	7,3	-3,5	-12,8	-17,0
TOTAL NATIONAL	1 480	7,9	0,8	-8,5	-17,6	305	2,7	4,8	0,4	0,5	8 008,0	17,2	-2,7	-9,4	-19,0

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations régulières.

2. Les montants versés comprennent les sommes allouées aux prestataires réguliers au titre du supplément familial.

3. Les nouveaux prestataires sont les personnes qui n'ont pas présenté de demande dans les cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires occasionnels sont les personnes qui comptent moins de trois demandes actives dans les cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires fréquents sont les personnes qui comptent trois demandes actives ou plus dans les cinq années précédant leur demande actuelle.

Répartition des demandes de prestations régulières selon la durée de l'emploi assurable¹

	Nouvelles demandes ² 2001-2002			Écart en pourcentage 2000-2001 - 2001-2002			Écart en pourcentage 1999-2000 - 2000-2001			Écart en pourcentage 1998-1999 - 1999-2000			Écart en pourcentage 1995-1996 - 1997-1998		
	Périodes courtes ³	Périodes moyennes ⁴	Périodes longues ⁵	Périodes courtes ³	Périodes moyennes ⁴	Périodes longues ⁵	Périodes courtes ³	Périodes moyennes ⁴	Périodes longues ⁵	Périodes courtes ³	Périodes moyennes ⁴	Périodes longues ⁵	Périodes courtes ³	Périodes moyennes ⁴	Périodes longues ⁵
Province/Territoire															
Terre-Neuve-et-Labrador	7 680	43 570	20 890	-2,7	4,5	4,0	-6,0	-2,1	9,2	-13,6	-4,6	2,9	-56,4	6,3	11,2
Île-du-Prince-Édouard	2 250	12 010	5 900	21,6	-0,7	0,7	3,4	0,4	8,7	-19,7	-4,4	-5,6	-66,0	19,5	52,8
Nouvelle-Écosse	4 830	39 700	27 050	-4,5	-1,5	4,2	-4,3	0,1	8,4	1,0	-1,2	-2,8	-59,4	-11,9	8,0
Nouveau-Brunswick	5 210	49 140	25 950	19,2	-0,1	0,1	-15,6	-3,8	8,9	-18,9	-4,4	0,0	-70,8	4,7	22,7
Québec	23 700	279 230	193 180	-5,4	4,9	7,7	0,7	-3,2	5,7	-5,8	-3,1	-2,9	-47,2	-14,6	-5,0
Ontario	11 500	184 950	200 150	3,9	10,4	20,2	-7,4	0,2	19,5	-13,6	-9,2	-17,1	-41,7	-27,0	-17,8
Manitoba	1 700	23 190	16 740	-4,5	5,6	5,7	-15,6	-6,7	6,5	13,4	-3,9	-15,4	-52,0	-20,2	-14,1
Saskatchewan	1 260	18 940	13 210	9,6	2,3	0,6	-2,5	-4,7	-1,1	-18,6	-2,8	-20,0	-62,1	-27,3	-7,2
Alberta	2 240	43 250	45 480	1,8	3,9	16,3	-29,7	-13,9	-9,1	-8,5	-11,5	-25,9	-52,1	-32,4	-23,8
Colombie-Britannique	6 520	86 440	79 870	-3,0	1,9	24,6	-15,9	-6,2	3,2	-10,2	-10,9	-17,8	-36,2	-14,5	-6,9
Nunavut	30	540	370	0,0	-1,8	15,6	-25,0	7,8	-13,5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Territoires du Nord-Ouest	30	780	770	-40,0	-17,0	20,3	-66,7	-19,7	-1,5	-26,9	20,9	-22,1	-42,3	-27,3	-10,7
Yukon	90	1 320	650	-25,0	-0,8	-9,7	20,0	-1,5	-16,3	-23,1	-13,5	3,6	-54,2	-8,3	38,8
Sexe															
Hommes	37 470	446 850	417 920	2,9	5,8	12,3	-6,2	-3,3	12,6	-11,1	-8,2	-14,4	-56,3	-21,8	5,2
Femmes	29 570	336 210	212 290	-4,4	3,6	14,5	-7,3	-3,5	0,1	-7,8	-3,2	-6,7	-45,9	-10,4	-25,5
Âge															
Moins de 25 ans	8 260	111 510	68 700	4,6	3,7	11,3	-1,0	-3,3	6,5	-4,0	-8,0	-12,7	-58,0	-29,2	-14,1
25 à 44 ans	34 210	409 780	364 460	-3,3	2,9	12,2	-11,1	-5,4	5,4	-11,9	-8,6	-12,7	-53,4	-19,2	-11,3
45 à 54 ans	14 260	172 400	137 770	-4,2	8,3	15,3	-3,5	-0,2	14,8	-9,7	-1,6	-9,1	-45,8	-6,1	-1,8
55 ans et plus	10 310	89 370	59 280	12,2	9,1	14,6	2,1	0,4	12,8	-3,1	2,4	-10,5	-50,2	-5,7	-3,7
Recours à l'a.-e.⁶															
Nouveaux prestataires	7 600	213 470	284 320	0,9	9,6	25,1	7,9	1,2	10,6	-4,6	-3,7	-9,0	-30,8	-17,2	-16,3
Prestataires occasionnels	28 920	244 380	201 960	1,4	6,0	10,5	-3,0	-2,2	10,5	-1,6	-4,9	-14,0	-41,9	-23,8	-20,1
Prestataires fréquents	30 520	325 210	143 930	-2,5	1,2	-2,5	-12,6	-6,8	1,8	-16,0	-8,1	-13,2	-58,8	-13,0	25,2
TOTAL NATIONAL	67 040	783 060	630 210	-0,5	4,9	13,0	-6,7	-3,4	8,1	-9,6	-6,1	-11,8	-52,4	-17,4	-9,2

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. En raison d'une modification méthodologique, les écarts en pourcentage depuis 1995-1996 ont été révisés.
2. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations régulières.
3. Courtes périodes d'emploi assurable d'une durée correspondant tout juste à celle qu'exigent les conditions minimales d'admissibilité, ou jusqu'à deux semaines de plus.
4. Périodes moyennes d'emploi assurable d'une durée de deux semaines de plus que l'exigent les conditions minimales d'admissibilité, et de moins de six mois.
5. Longues périodes d'emploi assurable d'une durée d'au moins six mois de plus que l'exigent les conditions minimales d'admissibilité.
6. Les nouveaux prestataires sont les personnes qui n'ont pas présenté de demande dans les cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires occasionnels sont les personnes qui comptent moins de trois demandes actives dans les cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires fréquents sont les personnes qui comptent trois demandes actives ou plus dans les cinq années précédant leur demande actuelle.

Prestations de pêcheur

	Nouvelles demandes ¹					Prestations hebdomadaires moyennes					Montants versés ²						
	2001-2002	Écart en pourcentage				2001-2002 (\$)	Écart en pourcentage				2001-2002 (millions \$)	Écart en pourcentage					
		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		
Province/Territoire																	
Terre-Neuve-et-Labrador	13 050	6,2	13,2	4,6	29,1	375	-1,1	2,4	10,1	-13,1	108,8	0,5	15,3	7,8	17,9		
Île-du-Prince-Édouard	3 016	23,9	18,5	3,9	-18,2	395	2,2	2,1	0,0	-6,6	24,7	19,7	7,0	6,4	-18,2		
Nouvelle-Écosse	4 491	7,4	0,1	-14,2	-1,8	392	4,2	2,2	-1,3	-9,3	36,3	9,0	-9,8	-11,4	-9,9		
Nouveau-Brunswick	2 871	4,4	2,2	1,5	2,0	398	3,7	1,6	-0,8	-6,1	22,3	3,4	7,2	-3,4	-13,5		
Québec	1 965	5,5	50,5	0,5	10,2	383	1,1	1,1	0,0	-10,9	13,2	6,4	24,3	-5,7	-6,0		
Ontario	114	4,6	-11,4	24,2	-10,3	335	-0,2	-2,9	4,9	-4,3	1,0	-18,5	4,4	35,1	-30,9		
Manitoba	845	27,5	1,8	17,9	-7,3	349	-3,4	5,2	3,6	-8,2	7,0	2,3	16,1	24,1	6,2		
Saskatchewan	154	20,3	19,6	-3,6	50,9	307	-2,3	-2,8	4,2	-14,5	1,0	18,3	22,2	-5,5	6,5		
Alberta	43	-17,3	18,2	-17,0	66,7	366	8,2	2,1	2,8	-16,0	0,4	33,9	-19,6	16,3	123,4		
Colombie-Britannique	3 961	6,6	7,5	-16,2	6,0	367	0,2	8,6	-0,6	-3,0	31,6	6,2	5,8	-13,9	-3,6		
Nunavut	10	0	S.O.	S.O.	S.O.	335	-13,5	S.O.	S.O.	S.O.	0,0	-100,0	-86,0	S.O.	S.O.		
Territoires du Nord-Ouest	30	25,0	-27,3	-32,7	17,6	329	-2,6	-9,8	3,6	-1,3	0,5	51,3	15,6	24,8	163,5		
Yukon	2	-60,0	-16,7	200,0	-20,0	315	-7,0	-2,6	-15,7	-11,0	0,0	-100,0	361,5	-80,0	-11,1		
Sexe																	
Hommes	25 677	7,8	8,8	-4,5	-3,9	385	1,0	2,9	5,4	-9,5	209,6	4,7	6,2	-1,9	-1,0		
Femmes	4 875	10,8	24,4	12,0	15,9	351	-1,0	5,0	4,1	-10,4	37,3	5,3	24,8	9,8	-7,0		
Âge																	
Moins de 25 ans	2 337	0,4	11,2	5,8	-57,3	356	-2,4	2,5	3,3	-5,2	19,2	-4,7	13,2	11,2	-6,6		
25 à 44 ans	15 143	5,2	9,1	-3,3	363,9	382	0,8	2,7	9,7	-9,6	123,0	2,2	7,5	-2,7	-3,2		
45 à 54 ans	8 327	11,0	12,8	-1,4	-74,3	383	0,6	3,4	3,7	-10,6	66,8	7,3	11,9	0,7	2,8		
55 ans et plus	4 745	18,3	14,4	-6,3	-83,7	381	2,1	4,0	4,4	-10,7	37,8	15,4	4,0	-0,2	0,1		
Recours à l'a.-e.³																	
Nouveaux prestataires	1 381	1,0	-5,5	-55,0	-91,8	343	-2,8	0,9	9,0	-5,8	10,9	-15,1	-7,6	6,2	93,5		
Prestataires occasionnels	4 037	-20,7	1,9	-13,2	350,8	350	-3,3	1,1	6,5	-9,2	33,1	-16,9	-2,2	15,1	35,8		
Prestataires fréquents	25 134	15,5	14,6	10,9	492,7	387	1,1	3,2	1,4	-8,7	202,9	10,9	12,7	-4,2	-8,5		
TOTAL NATIONAL	30 552	8,2	11,0	-2,5	7,8	380	0,7	3,0	3,7	-9,4	246,9	4,8	8,6	-0,5	-1,7		

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations de pêcheur.
2. Les montants versés comprennent les sommes allouées au titre du supplément familial aux prestataires touchant des prestations de pêcheur.
3. Les nouveaux prestataires sont les personnes qui n'ont pas présenté de demande dans les cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires occasionnels sont les personnes qui comptent moins de trois demandes actives dans les cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires fréquents sont les personnes qui comptent trois demandes actives ou plus dans les cinq années précédant leur demande actuelle.

Prestataires fréquents¹

	Nouvelles demandes ²					Prestations hebdomadaires moyennes					Montants versés					
	2001-2002	Écart en pourcentage				2001-2002 (\$)	Écart en pourcentage				2001-2002 (millions \$)	Écart en pourcentage				
		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998	
Province/Territoire																
Terre-Neuve-et-Labrador	53 633	9,7	5,3	-2,0	-10,7	324	2,1	7,1	3,1	-4,1	412,0	15,2	7,2	-5,9	-11,1	
Île-du-Prince-Édouard	15 547	6,1	3,7	-5,1	-6,7	300	3,0	6,0	3,3	-6,5	100,5	6,3	2,5	-7,0	-11,5	
Nouvelle-Écosse	38 818	-0,3	-1,1	-7,1	-9,3	313	2,4	6,1	1,0	-4,0	254,4	5,5	3,1	-10,3	-18,0	
Nouveau-Brunswick	48 790	-1,3	-2,7	-6,1	-7,9	308	2,1	6,9	2,0	-4,4	347,2	10,5	0,0	-9,1	-15,6	
Québec	194 818	0,0	-5,2	-7,8	-9,3	323	1,9	5,5	0,5	-2,4	1 093,6	6,6	-5,4	-10,7	-14,7	
Ontario	82 933	-1,9	-7,8	-14,6	-17,9	344	1,5	4,1	0,6	-1,3	392,8	3,4	-4,4	-20,5	-17,3	
Manitoba	12 529	-1,7	-7,9	-8,8	-17,9	315	0,7	4,2	1,0	0,0	61,9	0,3	-4,9	-5,9	-21,8	
Saskatchewan	10 700	-2,2	-4,0	-11,7	-22,2	328	0,7	4,6	0,1	1,0	57,7	-3,9	2,3	-8,1	-27,2	
Alberta	17 069	-4,7	-7,4	-22,9	-28,9	361	2,1	4,0	-1,5	-0,3	86,8	-3,5	-8,4	-21,5	-42,7	
Colombie-Britannique	48 453	1,2	-5,2	-13,4	-12,4	346	2,0	4,6	-0,8	-2,3	276,1	13,7	-9,1	-18,2	-15,7	
Nunavut	246	56,7	-7,6	S.O.	S.O.	350	1,1	9,1	S.O.	S.O.	1,6	-6,7	38,4	S.O.	S.O.	
Territoires du Nord-Ouest	468	26,8	-35,4	8,0	-5,3	383	-0,9	12,2	-2,1	-2,9	4,5	22,3	-6,0	-36,5	-4,7	
Yukon	790	-6,2	-3,4	-11,9	-11,4	389	4,0	2,7	-1,3	-3,6	6,8	1,0	2,3	-22,6	-23,2	
Sexe																
Hommes	354 812	1,4	-3,2	-10,1	-12,4	357	1,2	4,9	-0,1	-3,3	2 395,8	8,1	-1,9	-13,5	-16,6	
Femmes	169 982	-1,3	-6,0	-8,4	-13,0	264	2,9	5,6	2,5	-0,9	699,9	5,5	-4,8	-8,5	-17,0	
Âge																
Moins de 25 ans	15 111	1,6	-9,8	-20,0	-29,3	318	2,9	7,7	3,4	-2,5	91,1	8,5	-11,3	-15,3	-34,8	
25 à 44 ans	275 335	-3,0	-7,9	-12,1	-16,4	334	2,1	5,3	0,7	-2,3	1 659,6	4,5	-6,2	-14,6	-19,9	
45 à 54 ans	151 312	3,8	1,4	-5,4	-3,2	324	1,7	5,4	-0,2	-3,5	862,7	11,4	3,1	-9,6	-7,6	
55 ans et plus	83 036	7,0	2,0	-3,2	-3,9	312	1,8	5,1	0,0	-3,0	482,3	11,4	3,7	-6,7	-9,7	
Caractère saisonnier de l'emploi³																
Saisonnier	419 804	0,9	-3,7	-7,5	-11,2	329	2,0	5,2	0,4	-2,5	2 435,7	5,8	-1,8	-10,6	-16,6	
Non saisonnier	104 990	-1,2	-5,6	-16,8	-17,0	318	1,3	5,3	0,3	-3,3	660,1	14,4	-5,7	-18,7	-16,9	
TOTAL NATIONAL	524 794	0,5	-4,1	-9,6	-12,6	327	1,9	5,2	0,4	-2,7	3 095,7	7,5	-2,6	-12,4	-16,7	

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. Comprennent les personnes qui reçoivent des prestations régulières et de pêcheur.

2. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations régulières ou de pêcheur.

3. Les personnes dont les demandes antérieures ont été présentées à peu près au même moment de l'année que leur demande actuelle sont considérées comme des prestataires saisonniers.

Prestations spéciales¹

	Nouvelles demandes ²					Montants versés				
	2001-2002	Écart en pourcentage				2001-2002 (millions \$)	Écart en pourcentage			
		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998		2000-2001 2001-2002	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1995-1996 1997-1998
Province/Territoire										
Terre-Neuve-et-Labrador	8 470	14,8	9,3	-7,3	5,3	38,7	42,4	11,7	-1,6	3,1
Île-du-Prince-Édouard	2 880	-1,4	12,7	13,6	18,2	12,8	33,9	12,7	13,8	38,8
Nouvelle-Écosse	16 890	8,6	10,8	4,4	-4,6	77,1	41,3	9,1	8,3	-2,5
Nouveau-Brunswick	16 990	8,5	3,8	11,7	6,8	70,6	44,2	0,9	11,4	7,7
Québec	129 880	10,3	6,8	8,7	-3,7	671,6	49,2	8,1	6,4	-4,3
Ontario	159 650	9,4	4,4	1,9	-4,0	1 133,5	56,6	3,4	2,5	-2,9
Manitoba	16 400	9,2	8,0	-2,2	-1,8	93,7	57,3	1,0	4,8	-0,2
Saskatchewan	11 290	6,3	4,4	-2,6	2,4	70,3	50,1	8,2	-2,1	1,3
Alberta	41 880	11,1	6,6	0,5	5,3	270,5	64,1	4,3	5,0	8,9
Colombie-Britannique	60 320	8,1	7,0	-1,6	-5,4	363,0	53,4	5,7	-2,0	0,8
Nunavut	340	21,4	-6,7	S.O.	S.O.	2,7	53,9	12,5	S.O.	S.O.
Territoires du Nord-Ouest	600	1,7	25,5	-13,5	0,0	4,0	18,5	17,1	-18,0	1,6
Yukon	330	-15,4	-23,5	50,0	8,6	2,3	-16,3	14,0	49,8	24,8
Sexe										
Hommes	130 600	12,0	14,1	4,6	-3,9	427,5	31,5	15,9	5,8	3,1
Femmes	335 320	8,6	3,2	2,6	-2,1	2 383,4	58,4	3,2	2,9	-1,7
Âge										
Moins de 25 ans	57 290	8,2	8,0	3,5	8,4	278,8	64,6	7,1	6,6	8,4
25 à 44 ans	308 510	9,7	4,2	2,5	-4,2	2 239,5	59,4	3,4	2,5	-2,3
45 à 54 ans	63 890	7,6	12,4	5,9	-1,3	186,4	13,7	18,1	8,7	5,4
55 ans et plus	36 230	13,3	8,4	2,9	-4,4	106,1	16,4	10,8	3,2	-3,1
TOTAL NATIONAL	465 920	9,5	6,0	3,1	-2,5	2 810,8	53,6	5,2	3,3	-1,0

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. La ventilation des prestations de maternité, parentales et de maladie figure dans les tableaux 1.9, 1.10, 1.11 et 1.12.

2. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations de maternité, parentales ou de maladie.

Prestations de maternité

	Nouvelles demandes ¹					Nombre moyen de semaines de prestations versées					Prestations hebdomadaires moyennes					Montants versés						
	2001-2002	Écart en pourcentage				2001-2002	Écart en pourcentage				2001-2002 (\$)	Écart en pourcentage				2001-2002 (millions \$)	Écart en pourcentage					
		2000-01 2001-02	1999-00 2000-01	1998-99 1999-00	1995-96 1997-98		2000-01 2001-02	1999-00 2000-01	1998-99 1999-00	1995-96 1997-98		2000-01 2001-02	1999-00 2000-01	1998-99 1999-00	1995-96 1997-98		2000-01 2001-02	1999-00 2000-01	1998-99 1999-00	1995-96 1997-98		
Province/Territoire																						
Terre-Neuve-et-Labrador	2 520	12,5	-4,3	-2,5	12,0	14,3	-1,0	0,7	2,9	-0,7	266	1,7	6,9	-5,9	-7,3	10,1	13,3	0,7	3,7	8,7		
Île-du-Prince-Édouard	820	-10,9	0,0	17,9	51,5	14,3	1,7	0,0	-2,1	-1,7	293	19,9	-6,8	9,3	-5,4	3,5	4,5	6,4	6,5	51,8		
Nouvelle-Écosse	5 360	3,3	2,4	2,4	8,3	14,4	-0,2	0,7	0,0	-1,6	265	4,2	-1,2	4,4	-8,7	20,0	4,0	2,6	6,7	-4,9		
Nouveau-Brunswick	4 500	15,1	-8,9	15,0	18,5	14,4	-0,3	0,7	1,4	1,0	265	8,3	-2,0	4,8	-5,2	16,9	22,9	-11,4	16,5	8,2		
Québec	45 030	10,2	0,0	3,3	-6,7	14,5	0,4	0,0	0,7	-0,6	286	1,6	2,5	2,6	-3,4	192,8	15,0	3,5	3,0	-8,5		
Ontario	79 320	10,6	-1,4	2,4	0,1	14,6	0,1	0,7	0,0	-0,9	309	2,2	0,9	1,8	-3,6	365,4	16,5	-1,0	2,0	-4,0		
Manitoba	6 980	10,6	-3,1	-3,3	3,4	14,6	0,4	1,4	-1,4	-0,1	268	2,2	1,4	5,6	-4,3	27,8	17,0	-4,7	3,4	-2,0		
Saskatchewan	5 660	7,2	-2,0	1,9	4,3	14,6	-0,4	1,4	0,0	0,0	270	2,5	0,9	5,7	-6,5	22,5	10,1	4,2	-0,2	-1,0		
Alberta	19 840	11,1	3,5	-1,1	6,7	14,5	-0,3	0,7	0,0	-0,3	284	3,7	2,3	2,1	-5,7	82,8	20,2	1,5	3,9	5,4		
Colombie-Britannique	22 340	8,6	4,5	-7,5	1,6	14,5	0,4	0,7	-0,7	-0,6	296	3,8	-0,4	1,4	-5,7	98,3	16,2	2,8	-7,7	-0,4		
Nunavut	190	5,6	5,9	S.O.	S.O.	14,5	0,2	2,1	S.O.	S.O.	344	-1,5	6,9	S.O.	S.O.	0,9	1,4	9,1	S.O.	S.O.		
Territoires du Nord-Ouest	310	-11,4	12,9	-5,9	1,8	14,4	2,6	-2,8	-2,7	-4,8	335	2,4	-6,2	-1,1	-3,4	1,3	-20,5	9,0	-10,4	2,8		
Yukon	150	-37,5	0,0	33,3	31,3	13,7	-7,2	0,7	2,8	-0,5	292	-10,9	-6,4	19,9	-4,5	0,7	-43,9	11,9	33,2	44,3		
Âge																						
Moins de 25 ans	31 310	7,9	4,1	0,6	24,6	14,4	-0,1	1,6	-0,1	-1,0	198	2,4	3,5	3,1	-10,0	93,7	16,3	6,3	3,9	10,6		
25 ans et plus	161 710	10,3	-0,9	1,2	-2,9	14,6	0,2	0,1	0,0	-0,5	313	2,5	1,2	2,1	-2,6	749,2	15,8	0,0	1,3	-4,3		
TOTAL NATIONAL	193 020	9,9	-0,1	1,1	0,4	14,6	0,1	0,3	0,0	-0,6	294	2,6	1,2	2,2	-4,4	842,9	15,8	0,7	1,6	-3,1		

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations de maternité.

Prestations parentales (parents adoptifs)

	Nouvelles demandes ¹					Nombre moyen de semaines de prestations versées ²					Prestations hebdomadaires moyennes				Montants versés					
	2001-2002	Écart en pourcentage				2001-2002	Écart en pourcentage				2001-2002 (\$)	Écart en pourcentage				2001-2002 (millions \$)	Écart en pourcentage			
		2000-01 2001-02	1999-00 2000-01	1998-99 1999-00	1995-96 1997-98		2000-01 2001-02	1999-00 2000-01	1998-99 1999-00	1995-96 1997-98		2000-01 2001-02	1999-00 2000-01	1998-99 1999-00	1995-96 1997-98		2000-01 2001-02	1999-00 2000-01	1998-99 1999-00	1995-96 1997-98
Province/Territoire																				
Terre-Neuve-et-Labrador	20	100,0	-50,0	100,0	0,0	33,0	120,0	20,0	25,0	36,4	240	-42,0	65,9	-9,8	-7,2	0,06	-1,4	-2,0	58,0	9,8
Île-du-Prince-Édouard	20	S.O.	S.O.	-100,0	200,0	27,5	S.O.	S.O.	-100,0	-6,7	314	S.O.	S.O.	-100,0	29,2	0,13	S.O.	S.O.	-100,0	1 035,2
Nouvelle-Écosse	120	500,0	-33,3	0,0	0,0	26,5	76,7	28,2	13,6	108,3	379	-3,3	25,2	-24,2	-13,4	0,88	650,7	-29,8	125,4	105,6
Nouveau-Brunswick	60	500,0	-50,0	-50,0	100,0	30,5	117,9	16,7	1,7	2,4	319	-22,8	18,8	-4,5	14,3	0,50	765,7	-53,3	-27,0	52,2
Québec	550	66,7	-38,9	12,5	-40,0	27,5	116,8	11,4	-9,5	3,0	353	13,7	-12,2	2,4	-3,5	4,13	194,7	-35,5	9,4	-22,1
Ontario	1 050	98,1	12,8	-20,3	19,4	26,8	106,3	8,3	6,2	0,9	363	-1,0	-3,0	6,3	3,6	9,30	350,5	-12,6	12,2	15,4
Manitoba	100	0,0	0,0	-33,3	120,0	25,6	120,7	12,6	0,0	0,9	333	6,9	-0,8	13,9	-30,0	0,87	149,4	-18,5	-3,5	21,4
Saskatchewan	60	200,0	-50,0	300,0	66,7	23,8	138,3	-16,7	20,0	0,0	368	23,3	-25,0	-3,6	-21,5	0,40	570,8	-68,9	290,1	85,6
Alberta	250	13,6	22,2	-10,0	-18,2	26,6	147,9	4,9	2,0	3,4	313	-1,9	-9,4	5,8	-13,0	1,52	93,1	23,3	6,6	-11,8
Colombie-Britannique	320	39,1	64,3	-41,7	-40,9	29,1	141,9	21,2	1,0	29,8	359	0,5	12,0	-10,8	15,2	3,09	249,0	92,2	-50,4	-32,3
Nunavut	50	150,0	-60,0	S.O.	S.O.	27,4	291,4	-14,6	S.O.	S.O.	264	-36,0	41,1	S.O.	S.O.	0,27	143,3	-8,1	S.O.	S.O.
Territoires du Nord-Ouest	0	-100,0	0,0	-60,0	-100,0	0,0	S.O.	-40,0	-13,3	-100,0	0	S.O.	0,0	0,2	-100,0	0,00	-100,0	-40,0	-60,2	-49,1
Yukon	0	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	0,0	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	0	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Sexe																				
Hommes	470	147,4	0,0	-17,4	-34,8	19,0	96,1	9,0	8,5	-11,7	377	1,1	0,0	1,4	-3,7	2,97	309,1	57,4	-36,2	-22,7
Femmes	2 130	62,6	-7,1	-16,1	-9,8	29,0	130,2	9,6	0,0	7,2	346	1,9	-3,1	3,5	-2,5	18,18	250,1	-17,7	3,2	-1,3
Âge																				
Moins de 25 ans	50	66,7	50,0	100,0	-66,7	28,4	184,0	42,9	75,0	0,0	198	4,5	-16,8	-44,8	-34,2	0,26	194,9	184,7	N.C.	-55,5
25 ans et plus	2 550	73,5	-7,0	-16,8	-12,5	27,2	121,6	9,3	0,6	5,7	354	2,3	-2,2	3,8	-3,1	20,88	258,3	-13,5	-1,4	-3,3
TOTAL NATIONAL	2 600	73,3	-6,3	-16,2	-13,5	27,2	122,6	9,4	0,9	5,7	351	2,3	-2,7	3,2	-3,2	21,15	257,3	-12,6	-1,0	-3,9

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

N.C. = non calculé

1. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations parentales (parents adoptifs).
2. Le 31 décembre 2000, le nombre de semaines admissibles aux prestations parentales est passé de 10 à 35. Comme toutes les demandes de prestations débutant au cours de la période de référence ne sont pas complétées, la hausse du nombre de semaines de prestations versées n'est pas reflétée dans les données.

Supplément familial¹

	Nouvelles demandes ² comprenant un SF	% des demandes avec SF	Supp. hebd. moyen (\$)	Prestation hebd. moyenne (\$)	Montants versés					
					Montants versés (milliers \$)	Pourcentage du SF total	Écart en % 2000-2001 2001-2002	Écart en % 1999-2000 2000-2001	Écart en % 1998-1999 1999-2000	Écart en % 1995-1996 1997-1998
Province/Territoire										
Terre-Neuve-et-Labrador	8 490	9,4	39	249	8 620	4,9	-15,6	-20,0	20,9	18,1
Île-du-Prince-Édouard	2 790	10,7	41	244	2 914	1,7	-12,5	-2,2	14,0	-7,3
Nouvelle-Écosse	9 140	10,3	42	240	8 809	5,0	0,2	-4,2	16,9	-3,7
Nouveau-Brunswick	10 610	11,1	41	251	10 657	6,1	-5,0	-6,2	11,2	7,9
Québec	56 520	9,4	42	254	52 306	29,8	7,0	-2,7	13,8	-9,1
Ontario	50 650	9,1	43	258	45 350	25,8	33,5	3,9	3,5	-10,9
Manitoba	7 620	12,8	48	255	8 507	4,8	15,7	10,5	1,9	-2,1
Saskatchewan	6 000	13,5	48	255	5 753	3,3	10,5	7,2	5,1	13,7
Alberta	13 180	9,9	42	248	12 217	6,9	19,4	-2,1	7,3	-13,4
Colombie-Britannique	21 810	9,5	43	264	20 077	11,4	13,8	-3,2	6,3	18,5
Nunavut	180	13,7	34	258	196	0,1	43,4	-9,8	S.O.	S.O.
Territoires du Nord-Ouest	190	8,6	40	319	175	0,1	-26,5	-37,6	10,9	84,1
Yukon	140	5,9	48	311	205	0,1	-0,3	-18,8	32,1	72,8
Sexe										
Hommes	52 560	5,0	44	299	48 473	27,6	-8,7	-11,8	2,7	54,8
Femmes	134 760	15,4	42	238	127 310	72,4	22,0	3,3	14,8	-21,2
Âge										
Moins de 25 ans	27 580	10,9	37	212	25 980	14,8	47,5	2,6	13,7	-4,5
25 à 44 ans	138 510	12,5	44	262	134 385	76,4	7,3	-2,4	10,1	-0,8
45 à 54 ans	19 220	5,0	37	265	13 844	7,9	5,8	-8,4	5,9	-13,6
55 ans et plus	2 010	1,1	37	261	1 575	0,9	6,3	2,0	0,4	-43,2
Recours à l'a.-e.³										
Nouveaux prestataires	92 810	11,4	43	242	91 179	51,9	33,1	6,6	18,8	-5,5
Prestataires occasionnels	58 840	10,2	43	258	55 435	31,5	6,9	-0,7	7,1	-12,0
Prestataires fréquents	35 670	6,6	40	284	29 170	16,6	-21,2	-17,2	2,3	12,2
TOTAL NATIONAL	187 320	9,7	42	255	175 784	100,0	11,7	-2,3	10,0	-3,4

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. Comprend les demandes de tous les types de prestations (régulières, de pêcheur et spéciales).

2. Les nouvelles demandes comprennent les demandes pour lesquelles au moins un dollar a été versé en prestations d'assurance-emploi.

3. Les nouveaux prestataires sont les personnes qui n'ont pas présenté de demande au cours des cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires occasionnels sont les personnes qui comptent moins de trois demandes actives au cours des cinq années précédant leur demande actuelle. Les prestataires fréquents sont les personnes qui comptent trois demandes actives ou plus au cours des cinq années précédant leur demande actuelle.

Prestataires ayant un emploi^{1,2}

	Nouvelles demandes				Écart en pourcentage			% des nouvelles demandes de prestations régulières			
	2000-2001 ³	1999-2000	1998-1999	1996-1997	1999-2000 2000-2001	1998-1999 1999-2000	1996-1997 1997-1998	2000-2001	1999-2000	1998-1999	1996-1997
Province/Territoire											
Terre-Neuve-et-Labrador	50 780	51 310	53 900	50 520	-1,0	-4,8	-0,8	73,0	73,7	74,3	72,1
Île-du-Prince-Édouard	13 130	13 550	14 710	14 040	-3,1	-7,9	2,6	67,5	70,8	71,3	68,3
Nouvelle-Écosse	46 460	47 150	49 570	53 150	-1,5	-4,9	-4,8	65,6	67,5	69,5	70,1
Nouveau-Brunswick	56 330	56 350	62 010	62 280	0,0	-9,1	0,0	71,4	70,3	73,8	69,6
Québec	294 370	302 550	322 100	369 110	-2,7	-6,1	-7,7	61,7	63,5	65,5	67,9
Ontario	176 970	160 110	195 080	231 710	10,5	-17,9	-11,3	49,6	49,3	52,3	53,7
Manitoba	20 580	20 860	24 460	24 940	-1,3	-14,7	-6,4	51,0	50,8	54,9	55,1
Saskatchewan	16 970	18 220	21 950	20 600	-6,9	-17,0	-6,2	51,3	53,1	57,3	58,0
Alberta	42 370	50 280	64 050	61 430	-15,7	-21,5	-14,4	50,1	52,4	54,5	59,4
Colombie-Britannique	92 290	95 180	114 320	120 270	-3,0	-16,7	-1,6	58,4	58,3	60,7	61,4
Nunavut	540	490	S.O.	0	10,2	S.O.	S.O.	56,3	55,1	S.O.	S.O.
Territoires du Nord-Ouest	980	1 180	1 740	1 800	-16,9	-4,0	-13,3	60,1	59,6	58,8	62,5
Yukon	1 200	1 320	1 430	1 570	-9,1	-7,7	14,6	54,8	57,9	56,3	57,3
Sexe											
Hommes	491 600	481 100	562 550	590 650	2,2	-14,5	-4,1	58,2	59,0	61,5	62,8
Femmes	321 370	337 450	362 770	420 770	-4,8	-7,0	-11,1	58,5	59,8	61,2	62,2
Âge											
Moins de 25 ans	99 070	103 190	118 020	132 760	-4,0	-12,6	-11,2	55,2	57,4	59,3	62,3
25 à 44 ans	452 240	466 940	541 430	615 600	-3,1	-13,8	-8,4	58,7	60,0	62,3	64,3
45 à 54 ans	186 970	177 800	192 400	190 600	5,2	-7,6	-0,7	62,6	62,9	64,8	64,0
55 ans et plus	74 690	70 620	73 470	72 460	5,8	-3,9	-4,2	51,4	50,9	51,8	48,5
Montant des prestations											
Moins de 50 \$	570	650	890	410	-12,3	-27,0	197,6	47,1	58,0	55,6	51,9
De 50 à 100 \$	10 630	14 260	17 030	26 390	-25,5	-16,3	-4,3	55,9	56,9	57,8	57,9
De 101 à 150 \$	56 080	68 390	81 330	101 580	-18,0	-15,9	-5,4	57,7	58,1	59,2	59,5
De 151 à 200 \$	102 730	119 380	134 630	147 670	-13,9	-11,3	-6,0	55,8	57,8	58,5	59,6
Plus de 201 \$	642 960	615 870	691 440	735 370	4,4	-10,9	-7,7	58,9	59,8	62,4	63,8
TOTAL NATIONAL	812 970	818 550	925 320	1 011 420	-0,7	-11,5	-7,0	58,3	59,3	61,4	62,6

Source : Données administratives de l'assurance-emploi

S.O. = sans objet

1. L'analyse comprend les prestataires qui ont travaillé pendant leur période de prestations tout en touchant certaines prestations pendant les semaines visées, de même que les prestataires qui ont touché une rémunération suffisante pour que leurs prestations soient ramenées à zéro pendant certaines semaines.

2. En raison d'une modification méthodologique, les résultats depuis 1996-1997 ont été révisés.

3. Étant donné que certaines demandes chevauchent deux exercices, les données les plus récentes dont on dispose aux fins de l'analyse portent sur les demandes établies en 2000-2001.

Remboursement des prestations

	Nombre de personnes qui ont remboursé des prestations				Montants remboursés			
	2000	Écart en % 1999-2000	Écart en % 1998-1999	Écart en % 1997-1998 ¹	2000 (millions \$)	Écart en % 1999-2000	Écart en % 1998-1999	Écart en % 1997-1998 ¹
Province/Territoire								
Terre-Neuve-et-Labrador	3 028	-48,2	73,8	57,5	4,0	-65,7	113,7	106,4
Île-du-Prince-Édouard	495	-43,5	10,9	89,4	0,8	-62,0	11,8	143,1
Nouvelle-Écosse	4 155	-45,8	57,0	77,7	6,0	-62,7	88,4	143,7
Nouveau-Brunswick	2 467	-41,5	61,3	80,5	2,7	-62,4	83,7	132,3
Québec	18 334	-48,0	32,0	67,4	14,2	-66,3	35,5	108,6
Ontario	22 608	-49,9	3,2	41,6	16,5	-67,6	33,1	47,8
Manitoba	1 061	-54,0	27,0	30,9	1,0	-66,3	41,3	67,3
Saskatchewan	1 581	-48,2	46,1	29,1	1,5	-59,7	67,5	79,1
Alberta	8 947	-45,0	50,5	29,6	7,2	-63,7	75,5	75,8
Colombie-Britannique	11 127	-50,7	27,5	25,4	9,0	-66,5	47,3	58,9
Nunavut	0	-100,0	S.O.	S.O.	0,0	-100,0	S.O.	S.O.
Territoires du Nord-Ouest	228	-51,2	-4,1	30,9	0,2	-64,0	0,4	63,5
Yukon	151	-62,7	35,0	12,8	0,2	-73,2	39,1	61,0
TOTAL NATIONAL²	74 186	-48,5	25,0	44,7	63,2	-65,7	48,8	76,1

Source : Dossier administratif sur le remboursement des prestations (Juin 2002).

S.O. = sans objet

1. Les données de 1997 ont été modifiées à la suite de la mise à jour des fichiers de données.
2. Le total des données provinciales et territoriales ne correspond pas au total national car celui-ci comprend les non-résidents.

Annexe 2

Tableaux des données sur les prestations d'emploi et les mesures de soutien

- 2.1 Aperçu des Ententes sur le développement du marché du travail
- 2.2 Prestations d'emploi et mesures de soutien – Définitions des programmes
- 2.3 Profil des clients des PEMS
- 2.4 Clients de l'assurance-emploi servis – Type de clients
- 2.5 Membres des groupes désignés pour les PEMS – Femmes
- 2.6 Membres des groupes désignés pour les PEMS – Personnes handicapées
- 2.7 Membres des groupes désignés pour les PEMS – Autochtones
- 2.8 Membres des groupes désignés pour les PEMS – Minorités visibles
- 2.9 Nouvelles interventions
- 2.10 PEMS et activités pancanadiennes – Partie I – Dépenses finales
- 2.11 PEMS – Partie II – Dépenses finales
- 2.12 Partie II de l'assurance-emploi – Dépenses finales – Activités pancanadiennes
- 2.13 Indicateurs du nombre de retours au travail et de prestations non versées
- 2.14 Résultats des PEMS régulières – Nombre de retours au travail par intervention

Aperçu des Ententes sur le développement du marché du travail

Fédérales-Provinciales-Territoriales

Province/Territoire	Type d'entente ¹	Date de signature	Date de mise en oeuvre	Affectation (en milliers de dollars) ²		
				2002-2003	2001-2002	2000-2001
Terre-Neuve-et-Labrador	Cogestion	24 mars 1997	24 mars 1997	129 371	127 531	126 151
Île-du-Prince-Édouard	Cogestion	26 avril 1997	26 avril 1997	25 640	25 138	24 516
Nouvelle-Écosse	Cogestion (partenariat stratégique)	24 avril 1997	1 ^{er} novembre 1997	80 774	80 205	79 916
Nouveau-Brunswick	Transfert	13 décembre 1996	1 ^{er} avril 1997	91 235	90 425	89 991
Québec	Transfert	1 ^{er} avril 1997 28 novembre 1997	1 ^{er} avril 1998	597 316	595 741	594 424
Ontario	Pas d'entente	S.O.	S.O.	526 154	531 255	537 695
Manitoba	Transfert	17 avril 1997	27 novembre 1997	48 958	49 521	49 867
Saskatchewan	Transfert	6 février 1998	1 ^{er} janvier 1999	38 931	38 857	38 488
Alberta	Transfert	6 décembre 1996	1 ^{er} novembre 1997	112 102	112 819	112 661
Colombie-Britannique	Cogestion	25 avril 1997	25 avril 1997	289 458	288 999	287 023
Territoires du Nord-Ouest	Transfert	27 février 1998	1 ^{er} octobre 1998	3 652	3 448	3 267
Yukon	Cogestion	24 janvier 1998	février 1998	4 080	4 051	3 993
Nunavut	Transfert	11 mai 2000	1 ^{er} avril 2000	2 329	2 091	2 008
Canada				1 950 000	1 950 081	1 950 000

S.O. = sans objet

1. Les provinces et les territoires qui ont conclu une entente de transfert sont responsables de la conception et de la mise en oeuvre des mesures actives d'emploi financées dans le cadre du régime d'assurance-emploi. Les ententes de transfert s'appliquent également à des fonctions du Service national de placement qui peuvent différer d'une entente à l'autre. Dans le cas des ententes de cogestion, le gouvernement du Canada et la province ou le territoire assument conjointement la responsabilité de la planification, de la conception et de l'évaluation des mesures actives d'emploi, alors que DRHC continue d'offrir les programmes et les services par le truchement de son réseau de prestation de services.
2. Ce tableau ne comprend pas les fonds qui sont transférés au titre de frais d'administration.

Prestations d'emploi et mesures de soutien

Définitions des programmes

Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT)

Les EDMT définissent le cadre de mise en œuvre des PEMS. Il existe deux formes d'EDMT : les ententes de cogestion et les ententes de transfert. La Nouvelle-Écosse a conclu une entente de Partenariat stratégique, qui est semblable à une entente de cogestion. Dans le cas des ententes de cogestion, les provinces et les territoires assument conjointement avec le gouvernement fédéral la responsabilité de la planification et de l'évaluation des mesures actives d'emploi, tandis que DRHC continue d'offrir les programmes et les services par le truchement de son réseau de prestation de services. Les provinces et les territoires qui ont conclu une entente de transfert sont entièrement responsables de la conception et de la mise en œuvre des mesures actives d'emploi financées dans le cadre du régime d'assurance-emploi. Pour obtenir plus d'information sur les EDMT, consultez le *Rapport de contrôle et d'évaluation 2000 de l'assurance-emploi*, à l'adresse <http://www.hrhc-drhc.gc.ca/ae-ei/loi-law/aerce.shtml>.

Prestations d'emploi (programmes)

Subventions salariales ciblées aide les chômeurs admissibles à acquérir une expérience de travail grâce à l'aide financière qui est versée aux employeurs au titre des salaires des participants assurés qu'ils embauchent. Cette prestation incite les employeurs à embaucher des chômeurs qu'ils ne prendraient habituellement pas à leur service sans subvention.

Suppléments de rémunération ciblés permet à d'actuels prestataires d'assurance-emploi ou à des chômeurs de longue date d'accepter des emplois peu rémunérés. Grâce à un supplément salarial temporaire, ces gens réintègrent la population active, ce qu'ils n'auraient pas fait au faible taux de rémunération. (À l'heure actuelle, le Supplément de retour au travail du Québec est le seul programme en vigueur qui est semblable à cette prestation.)

Travail indépendant sert à offrir aux participants admissibles une aide financière et des conseils en matière de planification des affaires, afin de les aider à lancer leur propre entreprise. L'aide financière est destinée à couvrir les frais de subsistance et autres dépenses des participants pendant les premières étapes du lancement de leur entreprise.

Les projets de *Partenariats pour la création d'emplois* offrent à des participants assurés l'occasion d'acquérir une expérience de travail qui aboutira à un emploi permanent. Les activités du projet favorisent le développement communautaire et la croissance de l'économie locale.

Développement des compétences aide les participants assurés à acquérir des compétences de travail, grâce à une aide financière qui leur est versée directement afin qu'ils puissent choisir leur formation, prendre les dispositions nécessaires pour la suivre et en payer les frais.

Mesures de soutien (services)

Les *Services d'aide à l'emploi* (notamment les interventions des Services d'aide à l'emploi, les Services de groupe d'emploi et le counselling individuel) versent des fonds à des organismes, pour qu'ils puissent offrir des services d'emploi à des chômeurs. Ces services peuvent prendre la forme de counselling, de planification des mesures à prendre, de méthodes de recherche d'emploi, de clubs de recherche d'emploi, de services de placement, de renseignements sur le marché du travail, de gestion de cas et de suivi.

Partenariats du marché du travail sert à verser des fonds pour aider les employeurs ainsi que des associations ou groupes de travailleurs ou d'employeurs et des collectivités à devenir plus aptes à répondre aux besoins du marché du travail en ressources humaines et à contribuer à l'adaptation de la main-d'œuvre. Cette mesure a trait à l'établissement de plans et de stratégies et à la mise en application de mesures d'adaptation.

Recherche et innovation appuie des activités servant à trouver de meilleurs moyens d'aider les gens à se préparer à travailler ou à conserver un emploi et à participer d'une manière productive au marché du travail. Des fonds sont versés à des prestataires admissibles qui pourront ainsi réaliser des projets de démonstration et des travaux de recherche à ce chapitre.

Profil des clients des PEMS¹

2001-2002

Clients servis (%)	
Sexe	
Hommes	56,9 %
Femmes	43,1 %

Âge	
15 à 19 ans	5,1 %
20 à 24 ans	16,7 %
25 à 29 ans	15,4 %
30 à 44 ans	41,1 %
45 ans et plus	21,7 %

Clients de l'assurance-emploi servis	
Prestataires actifs	82,9 %
Anciens prestataires	17,1 %

Ratio interventions-clients	
Clients	570 200
Interventions	795 300
Ratio	1,39

Proportion d'utilisation des interventions par rapport à l'ensemble	
Subventions salariales ciblées	3,6 %
Travail indépendant	1,5 %
Partenariats pour la création d'emplois	1,3 %
Développement des compétences - Réguliers	11,7 %
Développement des compétences - Apprentis	5,2 %
Aide à l'emploi	44,8 %
Services de groupe	8,8 %
Counselling individuel	19,9 %
Supplément de retour au travail	1,0 %
Activités pancanadiennes	2,1 %
Total	100,0 %

Groupes désignés	Taux de participation par intervention
Femmes	44,6 %
Autochtones	6,6 %
Personnes handicapées	3,8 %
Minorités visibles	5,1 %

Source : Base de données sur les clients

1. Les données de ce tableau comprennent les clients des EDMT et des activités pancanadiennes.

Clients de l'assurance-emploi servis – Type de clients¹

2001-2002						
	Clients de l'assurance-emploi				Non-assurés	Total
	Prestataires actifs ²		Anciens prestataires			
	Objectifs	Clients servis	Clients servis	Total	Clients servis	Clients servis
Terre-Neuve-et-Labrador	10 016	9 363	3 046	12 409	838	13 247
Île-du-Prince-Édouard	3 000	2 975	469	3 444	567	4 011
Nouvelle-Écosse ³	8 575	6 866	1 355	8 221	1 221	9 442
Nouveau-Brunswick	65%*	12 649	3 021	15 670	3 692	19 362
Québec	129 870**	112 656	23 345	136 001	34 005	170 006
Ontario ³	100 000	100 503	9 195	109 698	20 517	130 215
Manitoba	11 200	18 089	3 614	21 703	11 308	33 011
Saskatchewan	5 200	8 449	2 952	11 401	442	11 843
Alberta	30 000	36 886	10 669	47 555	37 398	84 953
Colombie-Britannique ³	35 000	43 593	12 918	56 511	26 855	83 366
Territoires du Nord-Ouest	400	192	29	221	32	253
Yukon	759	417	118	535	243	778
Nunavut	197	95	45	140	7	147
Total - PEMS régulières	S.O.	352 733	70 776	423 509	137 125	560 634
Activités pancanadiennes	S.O.	3 516	2 711	6 227	3 339	9 566
Canada	S.O.	356 249	73 487	429 736	140 464	570 200

Source : Base de données sur les clients

S.O. = sans objet

1. Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail. Comprend les clients qui n'ont pas terminé l'intervention. Des différences peuvent exister entre les données opérationnelles et les données administratives présentées dans ce tableau.
2. L'indicateur de réussite est le nombre de prestataires d'assurance-emploi actifs visés par la partie I qui ont accès aux PEMS. Au Québec, cet indicateur porte sur le nombre de clients de l'assurance-emploi servis (actifs et anciens).
3. Certains clients servis par les fonds réguliers de la partie II sont inclus dans les activités pancanadiennes.

* L'Entente sur le développement du marché du travail avec le Nouveau-Brunswick prévoit que la province fournisse comme cible un pourcentage de prestataires actifs servis par rapport à l'ensemble des clients de l'assurance-emploi.

** L'objectif du Québec fait référence au nombre total de clients de l'assurance-emploi servis.

Membres des groupes désignés pour les PEMS – Femmes¹

Nouvelles participantes par intervention (%) – 2001-2002

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B. ²	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	53,9	46,0	42,6	36,9	48,6	44,1	31,1	36,9	48,4	44,1	33,3	25,0	47,6	45,4
Travail indépendant	38,3	32,2	38,6	39,5	36,7	42,3	35,6	41,4	43,6	45,8	-	48,4	0,0	41,0
Partenariats pour la création d'emplois	35,8	51,1	47,3	53,2	-	50,4	36,4	-	54,7	46,8	-	0,0	-	44,5
Développement des compétences - Réguliers	38,0	50,7	39,4	41,2	46,9	41,5	51,6	54,5	53,7	46,0	40,0	37,0	30,1	44,9
Développement des compétences - Apprentis	3,0	2,9	2,3	8,6	-	4,7	1,7	2,8	4,3	4,8	4,3	5,2	0,0	4,3
Total - Programmes d'emploi	34,4	44,9	34,4	35,9	46,7	32,3	30,0	13,1	21,1	34,1	10,1	31,8	25,2	35,7
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	47,0	60,8	61,0	51,0	50,8	48,9	52,2	39,2	47,1	48,3	-	44,4	0,0	48,8
Counselling individuel	41,9	52,6	63,8	47,9	43,9	48,6	42,1	39,6	-	47,6	53,5	43,2	-	45,9
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	40,8	-	-	-	-	-	-	-	-	40,8
Total - Services d'emploi	42,1	56,0	61,8	48,6	48,2	48,8	45,6	39,5	47,1	48,1	53,5	44,1	0,0	47,8
Activités pancanadiennes³	32,2	53,7	47,2	41,9	40,7	46,2	47,5	44,2	46,0	46,0	53,7	35,8	34,9	45,5
Grand total - Programmes et Services	37,1	50,6	45,9	43,3	47,6	44,2	43,6	31,6	43,5	45,5	39,4	38,5	28,5	44,6

Source : Base de données sur les clients

1. Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail.
2. Le niveau de participation à Développement des compétences - Apprentis est surestimé en raison d'un problème de conversion des données. Les données qui ont été fournies par la province indiquent un taux de participation des femmes de l'ordre de 1,4 % en ce qui concerne les apprentis.
3. Les activités pancanadiennes tiennent compte des clients servis dans le cadre de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.

Membres des groupes désignés pour les PEMS – Personnes handicapées¹

Nouveaux participants par intervention (%) – 2001-2002

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	3,0	1,8	7,4	2,0	2,3	1,8	4,3	7,5	9,1	4,7	0,0	0,0	9,5	2,8
Travail indépendant	1,4	3,4	5,7	1,0	1,2	2,1	6,9	9,8	2,7	2,7	-	1,1	0,0	2,3
Partenariats pour la création d'emplois	1,5	5,7	7,7	2,1	-	2,1	4,7	-	15,8	1,6	-	0,0	-	4,2
Développement des compétences - Réguliers	3,8	5,7	7,6	1,6	1,5	1,7	3,1	0,0	6,3	5,0	0,0	4,6	2,2	2,7
Développement des compétences - Apprentis	0,4	1,2	0,7	0,4	-	0,1	2,0	0,8	0,2	0,5	1,4	0,0	2,8	0,4
Total - Programmes d'emploi	2,6	4,4	6,4	1,6	1,6	1,3	3,2	2,9	2,8	3,3	1,2	2,7	3,3	2,3
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	7,7	27,3	12,7	3,5	4,5	4,4	8,0	19,2	2,9	5,6	-	3,7	0,0	4,6
Counselling individuel	13,4	10,1	14,4	3,6	1,6	2,2	3,7	4,3	-	6,7	3,5	4,3	-	4,0
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	1,8	-	-	-	-	-	-	-	-	1,8
Total - Services d'emploi	13,1	17,3	13,2	3,6	3,5	3,5	5,2	8,5	2,9	5,9	3,5	3,9	0,0	4,4
Activités pancanadiennes²	0,9	7,3	8,9	5,5	4,0	4,2	4,6	3,0	5,0	3,6	1,0	5,6	0,0	4,1
Grand total - Programmes et Services	6,3	11,0	9,2	2,8	2,9	2,9	4,9	6,1	2,9	5,4	1,7	3,7	2,1	3,8

Source : Base de données sur les clients

1. Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail.
2. Les activités pancanadiennes tiennent compte des clients servis dans le cadre de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.

Membres des groupes désignés pour les PEMS – Autochtones¹

Nouveaux participants par intervention (%) – 2001-2002

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	4,8	0,3	1,2	2,3	1,5	0,6	17,4	33,1	9,1	1,7	46,7	0,0	100,0	3,4
Travail indépendant	1,4	1,1	1,3	0,0	1,1	1,0	7,2	15,6	3,2	2,6	-	2,2	100,0	2,0
Partenariats pour la création d'emplois	1,7	0,0	2,0	0,6	-	1,9	14,3	-	9,8	3,8	-	0,0	-	4,0
Développement des compétences - Réguliers	3,8	0,4	1,4	1,8	1,0	0,6	16,4	9,1	4,7	4,2	20,0	8,2	94,6	2,3
Développement des compétences - Apprentis	2,4	0,4	0,5	0,8	-	0,5	9,4	7,8	1,0	1,7	17,3	7,3	27,8	2,2
Total - Programmes d'emploi	3,0	0,4	1,3	1,6	1,1	0,7	13,3	14,3	2,6	3,0	20,1	6,5	79,5	2,5
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	1,3	0,6	0,9	0,8	0,8	0,9	15,3	33,1	10,9	3,7	-	15,9	100,0	5,6
Counselling individuel	4,3	0,6	1,1	0,9	0,8	0,8	13,7	13,2	-	3,8	40,3	1,2	-	4,2
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	-	0,7
Total - Services d'emploi	4,2	0,6	0,9	0,9	0,8	0,8	14,3	18,9	10,9	3,7	40,3	11,9	100,0	5,1
Activités pancanadiennes²	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grand total - Programmes et Services	4,7	1,2	3,5	2,1	1,6	3,3	19,8	27,1	11,1	5,6	57,3	23,3	86,8	6,6

Source : Base de données sur les clients

1. Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail. Des clients autochtones se sont identifiés comme minorités visibles.
2. Les activités pancanadiennes tiennent compte des clients servis dans le cadre de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.

Membres des groupes désignés pour les PEMS – Minorités visibles¹

Nouveaux participants par intervention (%) – 2001-2002

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc ²	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	0,0	0,2	3,8	0,6	-	3,4	6,2	3,6	8,4	7,3	20,0	0,0	0,0	1,8
Travail indépendant	0,0	0,0	0,8	0,5	-	7,4	5,6	3,9	4,8	4,8	-	0,0	0,0	3,7
Partenariats pour la création d'emplois	0,0	1,1	3,8	0,0	-	3,3	9,8	-	13,2	1,7	-	0,0	-	3,6
Développement des compétences - Réguliers	0,1	0,2	2,3	0,4	-	5,8	11,5	0,0	21,3	6,8	40,0	0,5	2,2	3,5
Développement des compétences - Apprentis	1,2	0,4	0,7	0,4	-	0,5	6,5	1,9	0,9	2,1	11,5	2,1	11,1	1,4
Total - Programmes d'emploi	0,2	0,2	2,2	0,4	-	4,1	8,9	2,4	6,5	5,1	14,8	0,7	4,0	2,8
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	0,0	0,9	4,4	0,9	-	7,6	10,7	7,0	8,7	10,0	-	1,2	0,0	6,9
Counselling individuel	0,1	1,0	3,4	0,7	-	5,6	8,0	3,9	-	6,0	20,1	0,0	-	4,2
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total - Services d'emploi	0,1	0,9	4,1	0,8	-	6,8	9,0	4,8	8,7	8,9	20,1	0,8	0,0	6,0
Activités pancanadiennes³	2,6	4,9	11,5	16,2	-	14,4	2,7	1,3	1,6	5,7	0,5	5,6	0,0	5,7
Grand total - Programmes et Services	0,2	0,6	3,2	0,8	-	6,2	8,5	3,6	8,3	8,1	10,6	1,5	2,6	5,1

Source : Base de données sur les clients

1. Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail. Des clients autochtones se sont identifiés comme minorités visibles.
2. Données non disponibles dans le système provincial de gestion
3. Les activités pancanadiennes tiennent compte des clients servis dans le cadre de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.

Nouvelles interventions¹

2001-2002														
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É. ²	N.-B.	Qc	Ont. ²	Man.	Sask.	Alb.	C.-B. ²	T.N.-O.	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	796	596	420	2 929	14 273*	4 707	534	1 261	320	2 771	15	8	21	28 651
Travail indépendant	214	87	389	390	3 521	3 467	320	256	928	2 492	-	91	1	12 156
Partenariats pour la création d'emplois	3 460	88	598	1 044**	-	1 753	911	-	1 287	931	-	1	-	10 073
Développement des compétences - Réguliers	5 646	1 768	4 064	5 679	37 595	19 948	2 767	11	4 064	11 353	15	219	93	93 222
Développement des compétences - Apprentis	1 347	245	1 033	1 945	-	11 065	2 416	3 665	12 258	6 975	139	96	36	41 220
Total - Programmes d'emploi	11 463	2 784	6 504	11 987	55 389	40 940	6 948	5 193	18 857	24 522	169	415	151	185 322
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	313	1 218	3 342	3 819	74 670	62 437	14 001	2 577	118 047	75 691	-	428	1	356 544
Services de groupe	383	70	460	8	33 546	33 753	14	634	-	1 405	-	2	-	70 275
Counselling individuel	6 026	1 670	1 331	12 883	32 565	41 665	25 877	6 530	-	29 616	144	162	-	158 469
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	8 149	-	-	-	-	-	-	-	-	8 149
Total - Services d'emploi	6 722	2 958	5 133	16 710	148 930	137 855	39 892	9 741	118 047	106 712	144	592	1	593 437
Total - Services d'emploi sans les Services de groupe	6 339	2 888	4 673	16 702	115 384	104 102	39 878	9 107	118 047	105 307	144	590	1	523 162
Activités pancanadiennes	230	41	269	253	1 232	3 812	3 337	1 928	2 175	2 797	205	179	83	16 541
Grand total - Programmes et Services	18 415	5 783	11 906	28 950	205 551	182 607	50 177	16 862	139 079	134 031	518	1 186	235	795 300
Grand total - PEMS sans les Services de groupe	18 032	5 713	11 446	28 942	172 005	148 854	50 163	16 228	139 079	132 626	518	1 184	235	725 025

Source: Base de données sur les clients

1. Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail. Les interventions font référence aux nouveaux participants qui ont amorcé une intervention entre le 1^{er} avril 2001 et le 31 mars 2002. La présente annexe comprend les interventions non complétées.

2. Certaines interventions enregistrées dans les activités pancanadiennes ont été financées par des fonds de la partie II.

* Ce nombre est surévalué de 1 893 interventions financées par des fonds provinciaux et qui n'ont pas pu être transférées des bases de données utilisées pour la production de ce rapport. Au Québec, les activités similaires à celles des Partenariats pour la création d'emplois sont incluses dans Subventions salariales ciblées.

** Ces interventions n'ont pas été financées par des fonds de la partie II mais n'ont pas pu être transférées des bases de données utilisées pour la production de ce rapport.

PEMS et activités pancanadiennes Partie I – Dépenses finales¹

(en milliers de dollars) par intervention - 2001-2002

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	Canada
Travail indépendant	893	292	2 150	2 101	12 006	14 395	1 816	897	4 788	6 487	297	145	37	46 304
Partenariats pour la création d'emplois ²	2 748	169	1 252	62	1 073	4 069	1 576	-	-	1 448	-	16	-	12 413
Développement des compétences	20 354	7 671	15 170	26 097	92 219	88 526	19 486	12 260	43 912	36 607	845	981	375	364 503
TOTAL	23 995	8 132	18 572	28 260	105 298	106 990	22 878	13 157	48 700	44 542	1 142	1 142	412	423 220

Source : Système de gestion ministériel

1. Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail.
2. Au Québec, ce chiffre n'a trait qu'aux activités pancanadiennes.

PEMS – Partie II – Dépenses finales¹

(en milliers de dollars) par intervention – 2001-2002

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc ²	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	AC	Canada
Programmes d'emploi*															
Subventions salariales ciblées	4 613	2 840	3 141	9 585	53 112	18 815	1 694	3 068	1 847	12 123	277	16	177	-	111 308
Travail indépendant	3 104	665	4 860	3 258	28 800	47 462	2 512	566	5 128	28 005	196	596	40	-	125 192
Partenariats pour la création d'emplois	19 190	622	6 177	-	-	23 880	4 576	-	6 496	8 248	-	28	-	-	69 217
Développement des compétences	75 982	11 695	33 136	61 526	331 811	191 758	23 888	25 948	66 070	119 266	1 222	1 690	1 494	-	945 486
Total - Programmes d'emploi	102 889	15 822	47 314	74 369	413 723	281 915	32 670	29 582	79 541	167 642	1 695	2 330	1 711	-	1 251 203
Services d'emploi*															
Aide à l'emploi	10 144	2 054	17 891	11 760	93 895	178 678	9 180	1 780	30 267	99 913	701	1 470	36	-	457 769
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	3 587	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 587
Total - Services d'emploi	10 144	2 054	17 891	11 760	97 482	178 678	9 180	1 780	30 267	99 913	701	1 470	36	-	461 356
Autres*															
Partenariats du marché du travail	12 819	7 232	12 329	1 600	84 529	36 631	6 872	6 915	2 983	5 222	610	28	-	-	177 770
Recherche et Innovation	-	-	-	2 697	-	-	796	582	-	-	-	-	-	-	4 075
Rajustement du solde du compte ³	(541)	(3 382)	(748)	80	208	(3 618)	(3)	(34)	130	(1 697)	443	(8)	338	226	(8 606)
Total - Autres	12 278	3 850	11 581	4 377	84 737	33 013	7 665	7 463	3 113	3 525	1 053	20	338	226	173 239
TOTAL - Partie II – Régulier	125 311	21 726	76 786	90 506	595 942	493 606	49 515	38 825	112 921	271 080	3 449	3 820	2 085	226	1 885 798
Activités pancanadiennes (Détails - tableau 2.12)	2 704	2 985	3 227	2 138	13 194	20 453	13 008	12 016	12 672	15 028	2 856	1 248	2 148	94 196	197 873
Total comprenant les Activités pancanadiennes	128 015	24 711	80 013	92 644	609 136	514 059	62 523	50 841	125 593	286 108	6 305	5 068	4 233	94 422	2 083 671
Frais d'administration relatifs aux EDMT⁴					8 880	57 733	5 841	6 014	9 451		1 320		1 427		90 666
(Seulement les régions qui ont conclu une entente de transfert)															

Source : Système de gestion ministériel et états financiers vérifiés des provinces et des territoires

- Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail.
- Une dépense de 17 millions de dollars pour les Partenariats du marché du travail est en révision.
- Rajustement pour tenir compte des trop-payés établis, des prestations courues à payer en début et fin d'exercice ainsi que des écarts attribuables à la connectivité de plusieurs systèmes et aux contributions excédentaires.
- Les frais d'administration comprennent 86 056 \$ (frais salariaux et non salariaux) servant à administrer les EDMT, 640 \$ (entente pour donner à la province la capacité de mettre en œuvre l'EDMT) et 3 970 \$ en loyer.

* Comprend des dépenses (17,5 millions de dollars) pour les groupes autochtones en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique

Partie II de l'assurance-emploi – Dépenses finales – Activités pancanadiennes

(en milliers de dollars) par intervention – 2001-2002

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	AC	Canada
Stratégie de développement des ressources humaines autochtones*	1 828	215	1 621	1 317	10 285	17 052	12 172	11 600	11 701	14 062	2 518	985	2 148	1 106	88 610
Programmes et Services															
Subventions salariales ciblées	-	2 397	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 397
Travail indépendant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Partenariats pour la création d'emplois ²	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	-	405	420
Développement des compétences	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 294	3 294
Total - Programmes et Services	-	2 397	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	-	3 699	6 111
Autres															
Partenariats locaux du marché du travail	837	345	1 564	821	2 644	3 401	836	416	971	954	338	263	-	-	13 390
Partenariats nationaux du marché du travail	39	28	42	-	250	-	-	-	-	-	-	-	-	61 056	61 415
Recherche et Innovation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	28 335	28 347
Total - Autres	876	373	1 606	821	2 894	3 401	836	416	971	966	338	263	-	89 391	103 152
Grand total	2 704	2 985	3 227	2 138	13 194	20 453	13 008	12 016	12 672	15 028	2 856	1 248	2 148	94 196	197 873

Source : Système de gestion ministériel

* Ne comprend pas des dépenses (17,5 millions de dollars) pour les groupes autochtones en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique

Indicateurs du nombre de retours au travail et de prestations non versées¹

2001-2002

	Clients qui sont retournés au travail ²						Prestations non versées (millions \$) ²					
	Objectifs ³	Résultats				Résultats c. objectifs (%)	Objectifs ³	Résultats				Résultats c. objectifs (%)
		Apprentis	Services de groupe	Autres	Total ⁴			Apprentis	Services de groupe	Autres	Total ⁴	
Terre-Neuve-et-Labrador	6 455	443	138	6 230	6 811	106 %	13,80	2,80	0,73	8,36	11,89	86 %
Île-du-Prince-Édouard	2 800	79	31	1 908	2 018	72 %	5,00	0,68	0,09	3,38	4,15	83 %
Nouvelle-Écosse	6 603	606	193	5 449	6 248	95 %	16,00	4,77	0,85	7,66	13,28	83 %
Nouveau-Brunswick	6 612	892	0	7 890	8 782	133 %	14,70	6,74	0,00	15,24	21,98	150 %
Québec	68 080	0	8 044	52 119	60 163	88 %	178,50	0,00	45,29	110,19	155,48	87 %
Ontario	61 500	6 780	6 366	30 444	43 590	71 %	225,50	52,31	41,11	88,58	182,00	81 %
Manitoba	9 200	1 234	14	9 170	10 418	113 %	26,00	8,23	0,14	27,94	36,31	140 %
Saskatchewan	3 300	1 528	180	2 540	4 248	129 %	12,25	11,56	0,86	7,46	19,88	162 %
Alberta	22 000	7 755	0	12 088	19 843	90 %	117,50	64,65	0,00	48,50	113,15	96 %
Colombie-Britannique	27 000	3 976	294	21 067	25 337	94 %	120,00	32,63	2,11	55,10	89,84	75 %
Territoires du Nord-Ouest	300	72	0	55	127	42 %	1,75	0,89	0,00	0,32	1,21	69 %
Yukon	318	40	0	237	277	87 %	1,75	0,41	0,00	0,83	1,24	71 %
Nunavut	146	17	0	20	37	25 %	0,62	0,20	0,00	0,07	0,27	44 %
Administration centrale	S.O.	0	0	39	39	S.O.	S.O.	0,00	0,00	0,08	0,08	S.O.
Canada	214 314	23 422	15 260	149 256	187 938	88 %	733,37	185,87	91,18	373,71	650,76	89 %

Source : Base de données sur les résultats

S.O. = sans objet

1. Il est difficile d'établir des comparaisons entre les provinces et les territoires en raison des différences touchant la prestation de services et les conditions du marché du travail.
2. En plus des résultats présentés dans ce tableau, il y a eu 7 451 retours au travail et 13,8 millions de dollars en prestations non versées à la suite des participations des Autochtones aux PEMS. Les résultats relatifs aux Autochtones comprennent 330 retours au travail et 533 914 \$ en prestations non versées en 2000-2001 et qui n'étaient pas inclus dans les chiffres de l'an dernier. Les retours au travail constituent un indicateur de réussite qui réfère au nombre de participants assurés (y compris les prestataires actifs et anciens de la partie I de l'assurance-emploi) qui occupent un emploi et ont participé aux PEMS. Les prestations non versées constituent un indicateur de réussite qui réfère au montant des prestations de la partie I qui n'ont pas été versées à des prestataires actifs de l'assurance-emploi; on les établit en soustrayant des prestations régulières auxquelles le prestataire a droit les prestations qui lui ont effectivement été versées.
3. Les cibles sont établies pour les clients des PEMS seulement.
4. Les résultats sont légèrement sous-estimés en raison de l'utilisation d'un fichier d'assurance-emploi dont les données excèdent l'année financière.

Résultats des PEMS régulières Nombre de retours au travail par intervention¹

2001-2002

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	AC	Canada
Programmes d'emploi															
Subventions salariales ciblées	538	306	429	1 391	4 868	2 705	210	348	276	1 257	1	4	4	1	12 338
Travail indépendant	188	73	390	268	1 956	2 128	122	96	698	1 309	4	6	1	0	7 239
Partenariats pour la création d'emplois	1 523	51	334	399	35	694	327	0	664	287	0	19	0	0	4 333
Développement des compétences - Réguliers	2 733	1 036	2 859	2 955	17 032	7 754	1 096	3	1 569	4 357	15	99	15	4	41 527
Développement des compétences - Apprentis	522	79	618	1 136	0	6 833	1 464	2 200	7 769	3 983	72	40	17	0	24 733
Total - Programmes d'emploi	5 504	1 545	4 630	6 149	23 891	20 114	3 219	2 647	10 976	11 193	92	168	37	5	90 170
Services d'emploi															
Aide à l'emploi	405	224	828	589	13 578	11 253	2 826	482	8 857	11 025	1	101	0	17	50 186
Services de groupe	138	31	193	0	8 044	6 366	14	180	0	294	0	0	0	0	15 260
Counselling individuel	762	214	545	1 967	9 286	5 818	4 357	939	0	2 808	34	7	0	17	26 754
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	5 362	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 362
Autres²	2	4	52	77	2	39	2	0	10	17	0	1	0	0	206
Total - Services d'emploi	1 307	473	1 618	2 633	36 272	23 476	7 199	1 601	8 867	14 144	35	109	0	34	97 768
Total - Programmes et Services	6 811	2 018	6 248	8 782	60 163	43 590	10 418	4 248	19 843	25 337	127	277	37	39	187 938
Objectifs ³	6 455	2 800	6 603	6 612	68 080	61 500	9 200	3 300	22 000	27 000	300	318	146	S.O.	214 314
Résultats c. objectifs (%)	106 %	72 %	95 %	133 %	88 %	71 %	113 %	129 %	90 %	94 %	42 %	87 %	25 %	S.O.	88 %

S.O. = sans objet

1. Selon les résultats de l'emploi de 2001-2002 pour les interventions au moyen des PEMS. Les résultats sont reliés à la dernière intervention à laquelle a pris part le client. La participation à une prestation d'emploi prévaut sur la participation à une intervention à court terme. Les résultats des Subventions salariales ciblées prévalent sur tous les autres résultats en raison de la méthode de calcul.
2. « Autres » renvoie aux résultats qui ne correspondent à aucune PEMS en raison de problèmes liés à l'intégrité des données.
3. Les cibles sont établies pour les clients réguliers des PEMS seulement.

1. Collectivités de l'Atlantique

Clarenville

Clarenville est un important centre régional qui sert la côte est de Terre-Neuve. Bien que les emplois de cette collectivité soient grandement tributaires de l'industrie de la pêche, les secteurs du commerce de détail, de la fabrication, de la construction et de la santé et des services sociaux sont également des fournisseurs d'emploi importants. Clarenville connaît une nette migration de sortie, sa population diminuant d'environ 1,9 % par an depuis 1996.

En 2001-2002, le taux de chômage y a diminué de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 20,6 %, près du triple du taux de chômage national de 7,4 %. Malgré cette diminution du taux de chômage, les indicateurs d'assurance-emploi ont augmenté en raison du ralentissement des conditions du marché au sein de l'industrie de la pêche à la crevette et des pertes d'emploi à la fin de projets d'envergure. Les prestations régulières et les prestations de pêcheur ont augmenté de 6,7 %, passant de 6 280 en 2000-2001 à 6 700 en 2001-2002. De même, les prestataires fréquents continuent à compter pour une proportion importante des bénéficiaires (70 %), en hausse par rapport à 61,6 % la période de référence précédente. La durée moyenne d'utilisation des prestations est demeurée stable à 25 semaines et la proportion des prestations utilisées par les prestataires avant de retourner au travail est restée pratiquement inchangée (-0,2 point de pourcentage) à 69,5 %. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté

de 1,8 % pour atteindre 294 \$. Ces données reflètent l'élimination de la règle de l'intensité.

Dans la collectivité de Clarenville, l'assurance-emploi est un facteur très important de stabilisation des revenus. En 2000, 60,1 % des salariés ont reçu des prestations d'assurance-emploi, ce qui correspond à plus de quatre fois la moyenne nationale de 14,4 %. De plus, les prestations représentent 17,3 % de la valeur des revenus d'emploi, une proportion environ dix fois supérieure à la moyenne nationale de 1,9 %.

Île-du-Prince-Édouard

L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard repose en grande partie sur des secteurs d'activités très saisonniers, en particulier le tourisme, l'agriculture et la pêche.

En 2001-2002, le taux de chômage y est passé à 12,1 %, une hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2000-2001, ce qui indique que la croissance de la main-d'œuvre a annulé les gains en emploi. Malgré l'amélioration des conditions du marché du travail qui ont été favorisées par une croissance des industries de la construction, à la suite de l'arrivée du nouveau gouvernement, et des projets liés à la santé et au tourisme, les prestations régulières et les prestations de pêcheur ont augmenté de 4,2 %, pour atteindre 23 176 en 2001-2002. Cette hausse peut s'expliquer par une augmentation des prestations de pêcheur qui est liée, à son tour, à une croissance des demandes de prestations multiples de pêcheur. En outre, les prestataires fréquents continuent à compter pour une proportion importante des

¹ Les taux de chômage indiqués sont ceux des régions de l'assurance-emploi auxquelles appartiennent les diverses collectivités; il se peut donc qu'ils diffèrent très légèrement des taux observés dans les collectivités mêmes. Les données d'assurance-emploi sont celles de l'exercice 2001-2002. Les statistiques sur le revenu proviennent de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) pour l'année civile 2000. Les données relatives au niveau d'instruction sont tirées du recensement de 1996.

² Les données d'assurance-emploi citées dans ce rapport portent sur les prestations régulières et de pêcheur; on n'y trouve aucune donnée sur les prestations spéciales.

prestataires (67,1 %), en hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2000-2001. La durée moyenne d'utilisation des prestations a diminué légèrement (-0,7 semaine), passant à 22 semaines, et le pourcentage des prestations utilisées par les prestataires avant de retourner au travail est demeuré relativement stable (-0,2 point de pourcentage) à 71,2 %. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 3,0 %, pour s'établir à 282 \$, reflétant l'élimination de la règle de l'intensité.

En raison du caractère saisonnier de son économie, l'Île-du-Prince-Édouard est largement tributaire de l'assurance-emploi. En 2000, 37,1 % des salariés ont reçu des prestations. De plus, les prestations correspondaient à 8,9 % du revenu d'emploi total, soit quatre fois plus que la moyenne nationale (1,9 %).

Truro

Truro est un centre régional situé au fond de la baie de Fundy. Les secteurs de la fabrication et du tourisme jouent un rôle important dans son économie; la pêche y occupe une place moindre.

En 2001-2002, le taux de chômage y a atteint 10,4 %, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente. En raison de la croissance des industries de la construction due à la mise en œuvre de nouveaux projets, les prestations d'assurance-emploi ont diminué

de 6,5 % pour atteindre 4 340 en 2001-2002. En outre, la proportion des prestations utilisées par les prestataires avant de retourner au travail a diminué, passant de 63,0 % en 2000-2001 à 61,6 % en 2001-2002. La durée moyenne des prestations est demeurée stable à 20 semaines. La proportion de prestataires fréquents est demeurée stable (-0,1 point de pourcentage) à 45,6 %. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 2,1 %, s'établissant à 274 \$.

L'assurance-emploi joue un rôle important dans l'économie de Truro. En 2000, 22,5 % des salariés ont reçu des prestations d'assurance-emploi. De plus, la valeur des prestations correspondait à près de 4 % du revenu d'emploi total, soit près du double de la moyenne nationale.

Miramichi

Miramichi est située dans le comté de Northumberland, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. L'emploi y est très saisonnier, la pêche, la foresterie et le tourisme étant les principales activités économiques.

En 2001-2002, le taux de chômage y était de 17,2 %, en hausse de 1,9 point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente, soit plus du double de la moyenne nationale de 7,4 %. Le nombre de prestations régulières et de pêcheur s'est élevé

Tableau 1
Collectivités de l'Atlantique

Collectivité	Taux de chômage*		NVA** (heures)		Période de prestations (semaines)		Durée***		Prestations hebdomadaires		% de femmes	% de prestataires fréquents
	01-02	Δ	01-02	00-01	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	01-02
Clareville	20,6 %	-0,4	420	420	36,8	-1,1	69,5 %	-0,3	294 \$	1,8	38,4	70,0
Î.-P.-É	12,1 %	0,1	470	473	32,2	-2,4	71,2 %	-0,3	282 \$	3,0	39,4	67,1
Truro	10,4 %	0,6	531	554	34,1	0,9	61,6 %	-2,2	274 \$	2,1	37,6	45,6
Miramichi	17,2 %	1,9	420	420	39,7	5,9	64,3 %	-6,4	302 \$	3,9	38,2	57,1

Δ = Variation
 * Taux de chômage annuel moyen
 ** Norme variable d'admissibilité exprimée en nombre moyen d'heures d'emploi assurable
 *** Durée de la période réelle de prestations exprimée en pourcentage de la période de prestations

Annexe 3 – Profils de collectivités

à 4 680, en hausse de 11,2 %. C'est surtout dans le secteur de la fabrication que les prestations ont connu une forte augmentation qui est liée à la rationalisation des activités dans l'industrie des pâtes et du papier. De plus, en raison du caractère hautement saisonnier de l'économie, les prestataires fréquents comptaient pour 57,1 % des prestataires, en baisse par rapport à 62,5 % en 2000-2001. En raison d'une augmentation des semaines de prestations admissibles (+2,2 semaines), la proportion des prestations admissibles qui ont été utilisées est passée de 68,7 % à 64,3 %, tandis que la durée moyenne des prestations est demeurée stable à 25 semaines. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 3,9 %, atteignant 302 \$.

L'assurance-emploi contribue beaucoup à la stabilisation du revenu à Miramichi. En 2000, 38 % des salariés ont reçu des prestations. Ces dernières représentaient environ 9 % du revenu d'emploi total, soit quatre fois la moyenne nationale.

2. Collectivités du Québec

Repentigny

La collectivité de Repentigny est située à l'est de Montréal, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Les principaux secteurs d'emploi sont ceux de la fabrication et du commerce de détail. La forte dépendance de la construction, de l'agriculture, de la foresterie et des industries connexes diminue peu à peu.

En 2001-2002, Repentigny avait un taux de chômage de 8,9 %, en hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente. Les prestations régulières et de pêcheur ont augmenté de 2,5 % pour s'établir à 18 100, reflétant la diminution des emplois dans l'industrie de la construction. De même, le nombre de prestataires fréquents a augmenté de 3,1 %, passant de 7 120 en 2000-2001 à 7 340 en 2001-2002. La durée moyenne des prestations utilisées est demeurée stable à 18 semaines, tandis que la proportion des prestations utilisées a augmenté, passant de 58,4 à 59,0 %. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 2,5 %, pour s'établir à 290 \$, environ 14 \$ de moins que la moyenne nationale.

Repentigny dépend quelque peu de l'assurance-emploi, puisque 20 % des salariés ont obtenu des prestations en 2000. Ces prestations représentaient 2,9 % du revenu d'emploi total, comparativement à la moyenne nationale de 1,9 %.

Montréal centre-est

La collectivité de Montréal centre-est est largement francophone, une proportion croissante de la main-d'œuvre étant constituée de travailleurs de plus de 55 ans. Les principaux secteurs d'emploi, ceux de la santé et des services sociaux, du commerce de détail et des services gouvernementaux, se sont développés

Tableau 2
Collectivités du Québec

Collectivité	Taux de chômage*		NVA** (heures)		Période de prestations (semaines)		Durée***		Prestations hebdomadaires		% de femmes	% de prestataires fréquents
	01-02	Δ	01-02	00-01	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	01-02
Repentigny	8,9 %	0,2	584	591	32,0	0,0	59,0 %	1,0	290 \$	2,5	38,5	40,6
Montréal centre-est	8,3 %	0,5	607	624	31,1	3,3	63,3 %	0,3	289 \$	3,6	39,7	20,2

Δ = Variation
 * Taux de chômage annuel moyen
 ** Norme variable d'admissibilité exprimée en nombre moyen d'heures d'emploi assurable
 *** Durée de la période réelle de prestations exprimée en pourcentage de la période de prestations

pour répondre aux besoins des entreprises du centre-ville et d'un vaste complexe industriel situé à proximité de la collectivité.

En 2001-2002, le taux de chômage y était de 8,3 %, en hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente. Malgré des conditions relativement positives du marché du travail pendant une grande partie de la période, les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,8 %, pour s'établir à 8 780, à la suite des événements tragiques du 11 septembre qui ont eu une grande incidence sur les industries des services aux entreprises. Toutefois, la proportion des prestataires fréquents a diminué pour la cinquième année consécutive, passant de 30,5 % en 1997-1998 à 20,2 % en 2001-2002. La période moyenne de prestations a augmenté légèrement (+0,7 semaine), passant à 19 semaines en 2001-2002, et la proportion des prestations utilisées a grimpé de façon marginale, passant de 63,1 à 63,3 % au cours de la même période. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 3,6 % pour s'établir à 289 \$, ce qui indique une hausse des revenus hebdomadaires moyens.

L'assurance-emploi contribue modérément à la stabilisation du revenu dans la collectivité de Montréal centre-est, où 16,5 % des salariés ont reçu des prestations en 2000. Ces prestations représentaient 2,4 % du revenu d'emploi, une

proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale de 1,9 %.

3. Collectivités de l'Ontario

Toronto-centre

La collectivité de Toronto-centre est située dans la plus vaste zone urbaine du Canada. Dans cette collectivité à l'aise, les revenus d'emploi moyens atteignent plus du double du niveau national. La proportion de personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires y est très élevée et les emplois sont en majorité de nature administrative ou professionnelle.

En 2001-2002, le taux de chômage y était de 6,5 %, en hausse de 1,0 point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente, mais bien en deçà de la moyenne nationale de 7,4 %. Les demandes de prestations régulières d'assurance-emploi ont augmenté de 47,7 % pour s'établir à 3 810. Ces données reflètent un ralentissement de l'activité économique qui a eu des répercussions sur les entreprises du centre-ville et sur le marché financier, et qui est attribuable aux événements tragiques du 11 septembre. La proportion des prestations utilisées par les prestataires avant de retourner au travail est passée de 59,4 % en 2000-2001 à 63,3 % en 2001-2002. La période moyenne de prestations a connu une hausse importante, passant de 17 à 20 semaines. Les prestations

Tableau 3
Collectivités de l'Ontario

Collectivité	Taux de chômage*		NVA** (heures)		Période de prestations (semaines)		Durée***		Prestations hebdomadaires		% de femmes	% de prestataires fréquents
	01-02	Δ	01-02	00-01	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	01-02
Toronto-centre	6,5 %	1,0	674	700	30,9	6,2	63,3 %	6,6	356 \$	0,9	55,9	6,6
Hamilton Mountain	6,2 %	1,1	674	694	29,0	1,4	59,7 %	7,8	327 \$	0,6	39,7	21,3

Δ = Variation
 * Taux de chômage annuel moyen
 ** Norme variable d'admissibilité exprimée en nombre moyen d'heures d'emploi assurable
 *** Durée de la période réelle de prestations exprimée en pourcentage de la période de prestations

hebdomadaires moyennes ont grimpé de 0,9 % pour se fixer à 356 \$, ce qui indique une hausse des revenus hebdomadaires moyens. Comme dans la plupart des grandes villes, la majorité des salariés occupent un emploi à temps plein, à longueur d'année, d'où le faible pourcentage de prestataires fréquents (6,6 %).

L'assurance-emploi ne joue qu'un rôle limité dans l'économie de Toronto-centre, puisque seuls 5,4 % des salariés ont reçu des prestations en 2000. Les prestations ne représentaient que 0,3 % du revenu d'emploi total, une proportion considérablement inférieure à la moyenne nationale de 1,9 %.

Hamilton Mountain

Située dans la ville d'Hamilton, Hamilton Mountain est une collectivité où le secteur des services occupe une place prépondérante. Bien que le secteur des services, particulièrement la santé et les services sociaux, le commerce de détail et les services gouvernementaux, fournisse la majorité des emplois, l'économie de la collectivité dépend énormément de la santé de l'industrie de la fabrication, en particulier de l'industrie sidérurgique.

Le taux de chômage y était de 6,2 % en 2001-2002, en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente. En outre, les emplois ont diminué en raison des compressions dans le secteur des services. Par conséquent, les prestations régulières ont grimpé à 6 700 en 2001-2002, soit une augmentation de 10,7 %. La proportion des prestations utilisées par les prestataires avant de retourner au travail a augmenté de 4,3 points de pourcentage pour s'établir à 59,7 %. La durée moyenne des prestations utilisées a également augmenté (+1,7 semaine) pour atteindre 17 semaines. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de façon marginale de 0,6 % pour s'établir à 327 \$.

L'assurance-emploi ne joue qu'un rôle limité dans l'économie locale d'Hamilton Mountain, où seuls 9,0 % des salariés ont reçu des prestations en 2000. De plus, l'assurance-emploi ne compte que pour 0,9 % du revenu d'emploi total de la collectivité, soit moins de la moitié de la moyenne nationale de 1,9 %.

4. Collectivités des Prairies et du Nord

Saint-Boniface

La collectivité de Saint-Boniface est située dans la banlieue de Winnipeg. La majorité des emplois se trouvent dans les secteurs de la fabrication, de la construction, des services aux entreprises, du commerce de détail et de l'éducation.

En 2000-2001, le taux de chômage y était de 5,3 %, inchangé par rapport à l'année précédente, et bien en deçà de la moyenne nationale de 7,4 %. Les prestations régulières ont augmenté de 7,9 %, passant de 3 430 en 2000-2001 à 3 700 en 2001-2002. Les prestataires fréquents comptaient pour 26,2 % de l'ensemble des prestataires, en baisse de 5,3 points de pourcentage par rapport à 2000-2001, et bien en deçà de la moyenne nationale de 34,7 %. Cependant, les prestataires ont trouvé du travail plus rapidement, comme l'indique la diminution du pourcentage d'utilisation des prestations qui est passé de 61,0 % à 59,6 % ainsi que la réduction de la période moyenne de prestations qui est passée de 17 à 16 semaines au cours de 2001-2002.

La santé économique de la collectivité étant relativement bonne, l'assurance-emploi y joue un rôle limité. Seuls 10,8 % des salariés ont reçu des prestations d'assurance-emploi, qui ne constituaient que 1,3 % du revenu d'emploi total, moins que la moyenne nationale (1,9 %).

Prince Albert

Prince Albert est un centre de services et de transformation situé au cœur d'une région agricole et forestière, au centre de la Saskatchewan. La collectivité a connu une diminution de l'emploi en 2001-2002, en raison des compressions dans les industries primaires.

Le taux de chômage y était de 14,5 % en 2001-2002, en hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2000-2001, près du double de la moyenne nationale de 7,4 %. Les prestations régulières ont augmenté de 2,2 %, passant de 3 640 en 2000-2001 à 3 720 en 2001-2002. Ces données reflètent une perte d'emplois dans les industries agricoles et minières. Toutefois, environ 39,2 % des prestataires d'assurance-emploi étaient des prestataires fréquents, comme c'est le cas dans la plupart des régions du pays où les activités économiques saisonnières prédominent. Malgré l'augmentation des demandes de prestations, les autres indicateurs de l'assurance-emploi étaient en général positifs en 2001-2002. Le pourcentage d'utilisation des prestations, qui était de 54,0 % en 2000-2001, a connu une chute marquée en 2001-2002 pour s'établir à 50,9 %. La période moyenne de prestations a diminué pour passer à 19 semaines (-0,3 semaine). Les prestations

hebdomadaires moyennes ont augmenté de 5,0 % pour atteindre 319 \$, soit environ 15 \$ de plus que la moyenne nationale.

Prince Albert dépend quelque peu de l'assurance emploi, puisque 18,1 % des salariés ont reçu des prestations en 2000. Les prestations comptent pour 3,3 % du revenu d'emploi total, taux supérieur à la moyenne nationale de 1,9 %.

Calgary-centre

Calgary-centre est une collectivité urbaine qui a connu une croissance de l'emploi au cours des dernières années, grâce à la vigueur de son industrie pétrolière et gazière. Toutefois, la collectivité a diminué sa dépendance de l'énergie, en élargissant sa base économique grâce aux services à l'entreprise et aux industries du transport. Parmi les autres secteurs clés, mentionnons ceux de la fabrication, de la construction, du commerce de détail, des télécommunications, de l'éducation et de la santé.

En 2001-2002, le taux de chômage y est demeuré stable à 4,6 %, bien en deçà du taux national de 7,4 %. Cependant, les prestations régulières ont augmenté substantiellement (22,4 %), passant de 4 070 en 2000-2001 à 4 980 en 2001-2002.

Tableau 4
Collectivités des Prairies et du Nord

Collectivité	Taux de chômage*		NVA** (heures)		Période de prestations (semaines)		Durée***		Prestations hebdomadaires		% de femmes	% de prestataires fréquents
	01-02	Δ	01-02	00-01	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	01-02
Saint-Boniface	5,3 %	0,0	700	700	27,0	-2,2	59,6 %	-2,3	293 \$	-2,9	41,4	26,2
Prince Albert	14,5 %	1,2	420	435	39,3	4,0	50,9 %	-5,7	319 \$	5,0	26,3	39,2
Calgary-centre	4,6 %	0,0	700	700	29,6	3,1	61,6 %	3,7	341 \$	7,5	34,3	11,6
Yellowknife	25,0 %	0,0	420	420	42,0	1,2	47,4 %	2,2	367 \$	3,3	29,4	15,7

Δ = Variation
 * Taux de chômage annuel moyen
 ** Norme variable d'admissibilité exprimée en nombre moyen d'heures d'emploi assurable
 *** Durée de la période réelle de prestations exprimée en pourcentage de la période de prestations

Cette hausse témoigne du ralentissement de l'activité économique à la suite des événements tragiques du 11 septembre et de l'interruption des projets d'envergure au sein de l'industrie du pétrole et du gaz. Les bénéficiaires d'assurance-emploi ne comptent qu'une faible proportion de prestataires fréquents (11,6 %), comparativement à la moyenne nationale de 34,7 %. La proportion des prestations utilisées par les prestataires avant de retourner au travail a augmenté, passant de 59,4 à 61,6 %. De plus, la période moyenne de prestations est passée de 16 à 18 semaines. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 7,5 % pour s'établir à 341 \$, ce qui indique une augmentation des salaires moyens des prestataires.

L'assurance-emploi ne joue qu'un rôle limité dans l'économie de la collectivité de Calgary-centre, puisque seuls 8,1 % des salariés y ont reçu des prestations. En outre, les prestations ne comptent que pour 0,7 % du revenu d'emploi, soit moins de la moitié de la moyenne nationale (1,9 %).

Yellowknife

Capitale des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife est le principal centre gouvernemental et administratif de la région. Son économie repose dans une certaine mesure sur les secteurs des mines et de la construction.

Bien que le taux de chômage de la région de l'assurance-emploi soit fixé à 25 %, celui de la ville de Yellowknife se comparait en fait à la moyenne nationale de 7,4 % en 2001-2002. La croissance de l'emploi dans les secteurs des mines et de l'extraction du pétrole et du gaz a entraîné une baisse de 16,4 % des demandes de prestations d'assurance-emploi qui sont passées de 610 en 2000-2001 à 510 en 2001-2002. En outre, les bénéficiaires ne comptaient qu'une faible proportion (15,7 %) de prestataires fréquents, contrairement à la

moyenne nationale de 34,7 %. La période moyenne de prestations (19 semaines) et la proportion des prestations (47,4 %) utilisées par les prestataires avant de retourner au travail sont demeurées stables. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 3,3 %, pour s'établir à 367 \$, ce qui indique que les revenus touchés par la population de Yellowknife sont supérieurs à la moyenne.

La collectivité de Yellowknife dépend assez peu de l'assurance-emploi, puisque seuls 12,6 % des salariés y perçoivent des prestations d'assurance emploi. De plus, les prestations représentent moins de 2 % du revenu d'emploi.

5. Collectivités de la Colombie-Britannique

Kelowna

Kelowna est un centre de transformation et de services de la vallée de l'Okanagan, région de la Colombie-Britannique où l'agriculture et la coupe du bois sont florissantes. La population de Kelowna augmente de 2,5 % annuellement, en raison non seulement de l'émergence de l'industrie de la haute technologie, mais également parce que Kelowna attire de nombreux retraités.

Le taux de chômage y était de 10,1 % en 2001-2002, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2000-2001. Le nombre de prestataires fréquents a diminué de 5,4 %, pour s'établir à 7 150. Cependant, les demandes de prestations provenant de travailleurs de plus de 45 ans ont augmenté (7,6 %). Cette hausse de demandes de prestations de la part de cette catégorie de travailleurs s'explique par le fait que bon nombre d'entre eux ne possèdent pas le niveau d'instruction et les compétences nécessaires pour réintégrer le marché du travail à la suite d'une mise à pied d'un emploi de longue durée. Dans l'ensemble, la proportion des

prestataires fréquents a diminué pour une cinquième année consécutive, passant de 33,5 % en 1997-1998 à 28,5 % en 2001-2002. Toutefois, la proportion des prestations utilisées par les prestataires avant de retourner au travail a augmenté, passant de 55,6 % à 57,1 % en 2001-2002, tandis que la période moyenne de prestations est demeurée stable à 19 semaines. Le montant des prestations hebdomadaires moyennes a augmenté de 1,8 %, pour s'établir à 311 \$, soit environ 7 \$ de plus que la moyenne nationale.

Kelowna dépend quelque peu de l'assurance-emploi, car 17,1 % des salariés reçoivent des prestations. Les prestations comptaient pour 2,3 % du revenu d'emploi, tout juste au-dessus de la moyenne nationale de 1,9 %.

Surrey

La collectivité de Surrey est située dans la banlieue sud de Vancouver. Depuis 1994, sa population augmente en raison d'un accroissement de l'immigration; parmi la population active locale, un travailleur sur six a immigré au Canada au cours de la dernière décennie. L'activité économique de Surrey est très diversifiée, les secteurs d'activité étant principalement le commerce, la fabrication, la santé et les autres services et la construction.

En 2001-2002, le taux de chômage y était de 6,9 %, en hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2000-2001. Le nombre de demandes de prestations, qui était de 15 020 en 2000-2001, est passé à 17 570 en 2001-2002, en hausse de 17,0 %. Cette augmentation s'explique par le ralentissement de l'activité économique à la suite des événements tragiques du 11 septembre, ainsi que par le ralentissement de l'industrie de la haute technologie. Cependant, la proportion des prestataires fréquents a diminué, passant à 22,5 % comparativement à 25,9 % au cours de la période de référence précédente. La période moyenne de prestations a augmenté (+1,8 semaine), passant à 19 semaines. La proportion des prestations utilisées a diminué, passant de 68,6 % à 67,5 %, ce qui s'explique par une augmentation plus forte des heures d'emploi assurable (de 4,0 %) pour atteindre 1 412 heures. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 6,0 %, pour atteindre 301 \$.

L'économie de Surrey dépend quelque peu de l'assurance-emploi, puisque 14,4 % des salariés ont reçu également des prestations. Les prestations comptent pour 1,8 % du revenu d'emploi, taux presque identique à celui de la moyenne nationale (1,9 %).

Tableau 5
Collectivités de la Colombie-Britannique

Collectivité	Taux de chômage*		NVA** (heures)		Période de prestations (semaines)		Durée***		Prestations hebdomadaires		% de femmes	% de prestataires fréquents
	01-02	Δ	01-02	00-01	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	%Δ	01-02	01-02
Kelowna	10,1 %	-0,3	540	534	34,7	-1,1	57,1 %	2,7	311 \$	1,8	35,9	28,5
Surrey	6,9 %	0,9	648	685	29,0	10,7	67,5 %	-1,6	301 \$	6,0	43,7	22,5

Δ = Variation

* Taux de chômage annuel moyen

** Norme variable d'admissibilité exprimée en nombre moyen d'heures d'emploi assurable

*** Durée de la période réelle de prestations exprimée en pourcentage de la période de prestations